



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE
EPS

Éducation Physique et Sportive

État de la discipline

2020 - 2021

Brice BENARD – Sophie NEUMANN - Michaël TAILLEUX

IA-IPR EPS

Table des matières

I. Les élèves.....	3
1. Les acquisitions en collège :	3
2. Les résultats aux examens du bac gt, bac pro, cap :.....	4
a) Les résultats des épreuves obligatoires d'EPS en CCF :.....	4
b) Suivi de trois indicateurs :.....	4
c) Les résultats des épreuves ponctuelles obligatoires en EPS:.....	8
d) Les résultats de la MC AG2S.....	8
II. Les Enseignants.....	9
1. Les caractéristiques de la population des enseignants d'E.P.S.....	9
2. Plan d'inspection de l'année 2020-2021.....	12
3. Analyse des compétences professionnelles des enseignants d'EPS	12
4. Point sur la situation des professeurs non titulaires	14
5. Les professeurs stagiaires.....	15
III. La politique de formation disciplinaire.....	16
1. Les groupes de production académiques :.....	16
2. Le Plan de Formation Académique :.....	17
IV. Les Pratiques pédagogiques	23
1. Constat réalisé à partir du plan d'inspection annuel.....	23
2. Les projets pédagogiques d'EPS	24
a) L'offre de formation proposée au collège :	25
b) L'offre de formation proposée dans les lycées :	28
V. Pôle des enseignements spécifiques à l'EPS et des structures sportives :	32
1. Les enseignements spécifiques en EPS	32
a) L'enseignement optionnel d'EPS	32
b) L'enseignement de spécialité EPPCS.....	32
c) La mention complémentaire AG2S	32
d) L'unité facultative Secteur Sportif.....	32
2. Les dispositifs sportifs	33
a) Structures Sportives Scolaires :	33
b) Génération 2024 :	33
d) L'association sportive (données au 22 juillet 2021)	34
3. L'enseignement artistique Danse	36
a) L'enseignement optionnel Danse	36
b) L'enseignement de spécialité Danse.....	36
4. Les dispositifs culturels et artistiques.....	36

I. LES ELEVES

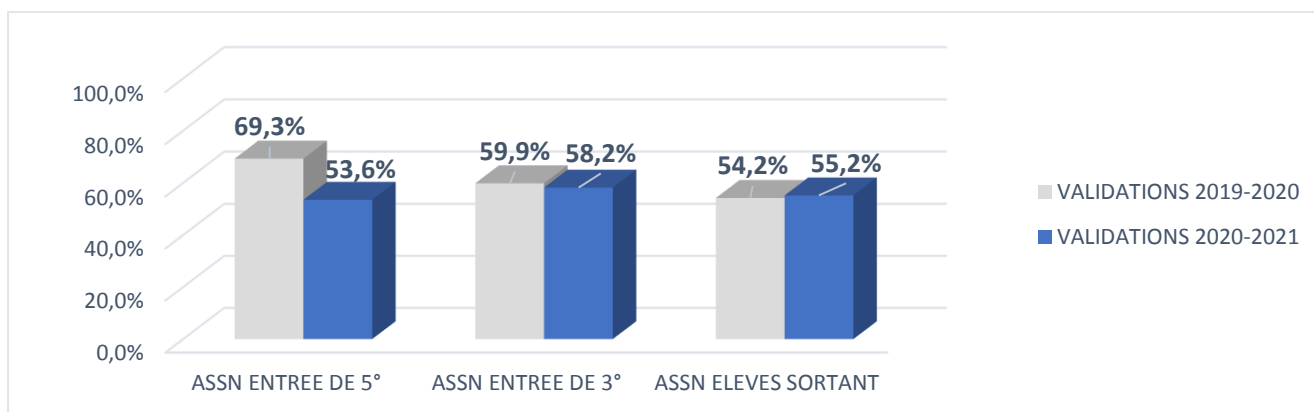
1. LES ACQUISITIONS EN COLLEGE :

Un outil de remontée d'informations a pour objectif d'établir une image de l'EPS au collège dans l'académie. Nous remercions l'ensemble des établissements qui ont transmis le document nous permettant de partager ici quelques statistiques s'appuyant sur 126 retours des collèges contre 92 l'an dernier.

Département	18	28	36	37	41	45
Nb de réponses	13	26	14	22	15	36
% de réponses du département	43%	53%	45%	31%	41%	52%

Le chapitre 2 de la 4^{ème} partie relative aux pratiques pédagogiques donne des informations sur l'offre de formation en EPS.

Le savoir-nager :



Le savoir-nager fait l'objet d'une attention prioritaire au niveau national, elle doit rester une préoccupation de tous les acteurs. En comparaison avec les chiffres de l'an dernier, l'impact de la période Covid-19 dans notre académie semble évident touchant logiquement le niveau des élèves qui habituellement bénéficient le plus de l'enseignement de la natation (élèves du cycle 3). La réflexion sur cette problématique doit pouvoir se développer à tous les niveaux, du national à l'établissement, localement et avec les partenaires.

Les acquisitions des compétences des programmes :

La période de crise sanitaire a fortement impacté les séquences d'enseignement et les objectifs à atteindre en raison des difficultés de faisabilité. Aussi, l'état physique des élèves devenant une source d'attention particulière, les visées éducatives ont pu se développer sur le versant éducation à la santé. Dans ce contexte, des pratiques se sont développées au collège faisant référence au champ d'apprentissage 5 des lycées (activités pour développer ses ressources et entretenir sa santé). Le champ 5, non présent dans les programmes du collège, est questionné, en ayant pris du sens dans la période de crise sanitaire vécue actuellement.

La crise sanitaire a permis de voir se développer davantage dans les pratiques l'usage des outils numériques dans le cadre d'une pédagogie inversée, d'un enseignement à distance, questionnant les modalités didactiques et pédagogiques dans la mobilisation des savoirs en EPS et dans un objectif de travail personnel de l'élève pour un réinvestissement autonome des connaissances en dehors du seul cadre du cours d'EPS, enjeu pleinement inscrit dans la finalité de l'EPS.

2. LES RESULTATS AUX EXAMENS DU BAC GT, BAC PRO, CAP :

a) Les résultats des épreuves obligatoires d'EPS en CCF :

Les aménagements des modalités d'examens en EPS pour la session 2021 ne permettent pas d'avoir la précision habituelle des données en particulier au niveau des résultats par activités. Néanmoins nous pouvons présenter ici quelques chiffres ayant pu faire l'objet d'une analyse.

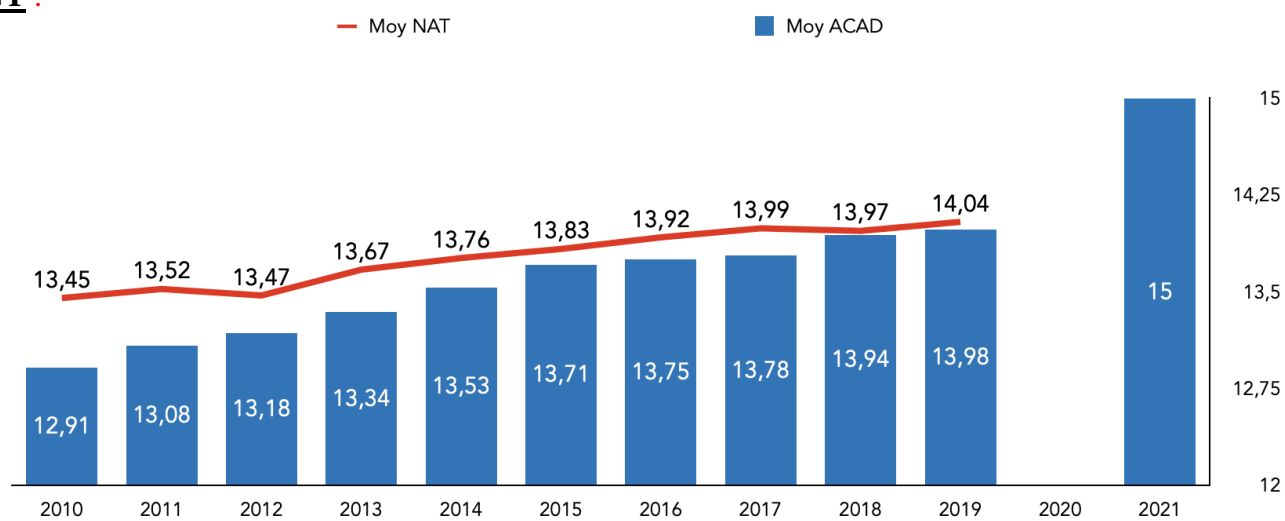
Remarque : ces chiffres correspondent aux données avant harmonisation éventuelle des commissions académiques.

Examen	Moyenne	Filles	Garçons	Ecart F/G
Baccalauréat général et technologique	15,00	14,70	15,30	-0,60
Baccalauréat professionnel	13,32	12,80	13,66	-0,86
CAP	13,22	12,80	13,35	-0,55

b) Suivi de trois indicateurs :

Indicateur N°1 : écart avec la moyenne nationale.

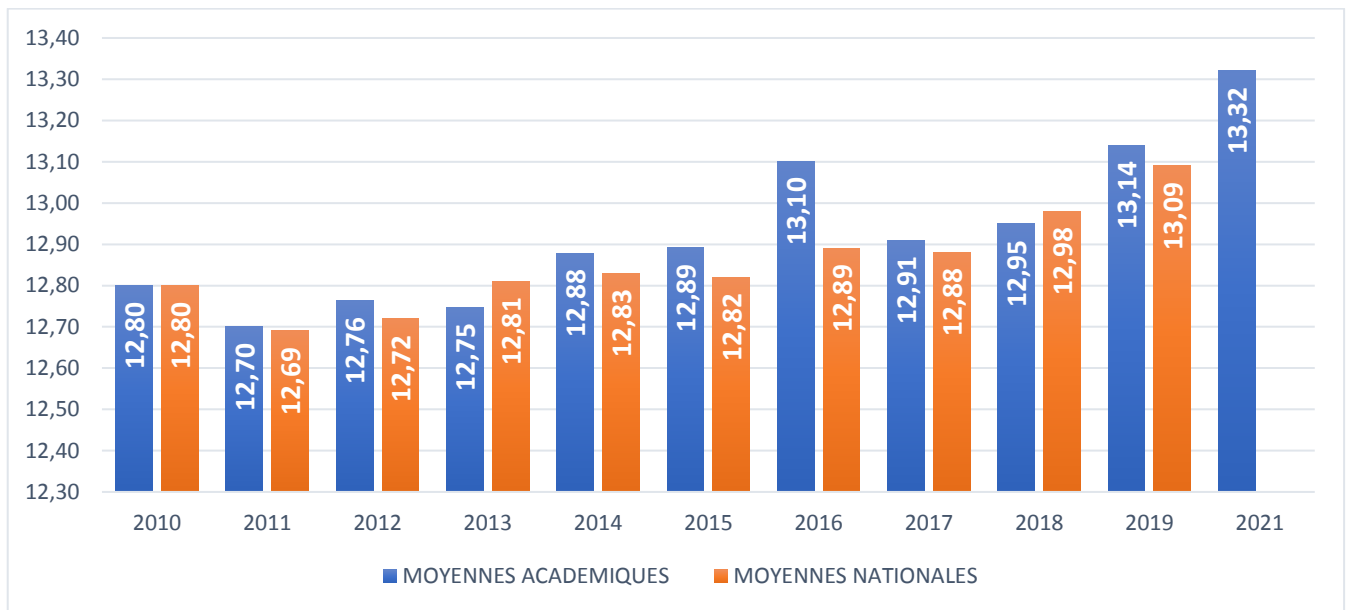
BAC GT :



Constats :

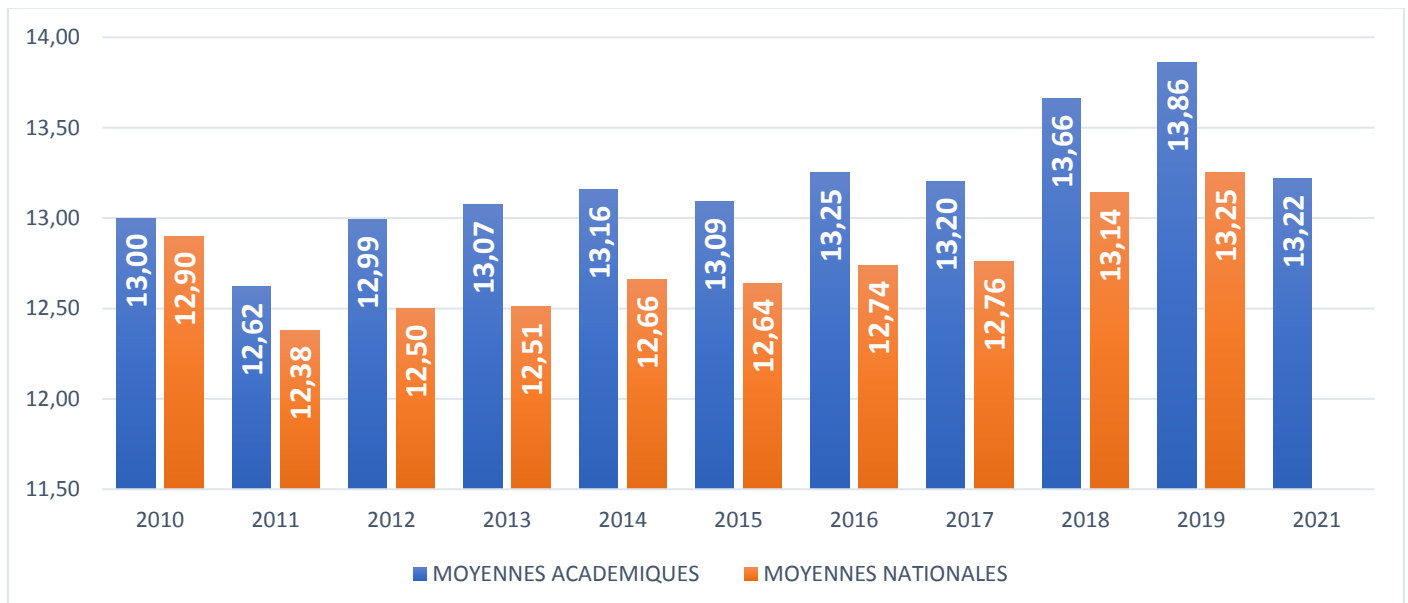
- Une forte hausse de la moyenne académique pour la session 2021.
- Les aménagements avec la prise en compte du contrôle continu, dans un esprit de bienveillance envers les candidats, sont les hypothèses les plus évidentes pour expliquer cette hausse. Une autre hypothèse est aussi la mise en œuvre des nouveaux référentiels, ces derniers devant être « expérimentés » et affinés dans les exigences au regard des attendus nationaux et des résultats localement obtenus.

BAC PRO :



Si la hausse de la moyenne peut s'expliquer par les aménagements des modalités d'organisation des examens (cf commentaires pour le BGT), celle-ci reste dans une échelle de grandeur correspondant aux moyennes habituelles qui par ailleurs étaient dans une dynamique à la hausse progressive depuis 2011.

CAP :



Constats :

- Une baisse non négligeable de la moyenne en CAP, à l'inverse des tendances du BGT et BPRO.
- A partir de remontées de terrain, les élèves de CAP semblent avoir été les plus impactés par les périodes de confinement au niveau de la persévérance scolaire et le maintien d'une vie physique pouvant expliquer cette baisse de résultats.

Indicateur N° 2 : L'écart des notes entre les filles et les garçons.

BAC GT :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021
Moyenne EPS Bac Filles	13,18	13,43	13,5	13,54	13,59	13,75	14,70 ↗
Moyenne EPS Bac Garçons	13,93	14,03	14,04	14,05	14,13	14,24	15,30 ↗
Différentiel des notes F / G sur académie OT	-0,75	-0,6	-0,54	-0,51	-0,54	-0,49	-0,60 ↗
Différentiel des notes F/G au niveau national	-0,66	-0,54	-0,51	-0,48	-0,48	-0,49	

Constats :

- Après une période de réduction des écarts amenant l'académie au même niveau que le national, les résultats de cette session 2021 donnent un écart équivalent à celui de 2015.
- S'il est difficile d'en cerner les raisons, une grande vigilance doit être portée sur la session 2022, en appréciant l'évolution des tendances.

BAC PRO :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021
Moyenne EPS Bac Pro Filles	12,51	12,52	12,71	12,60	12,58	12,74	12,80
Moyenne EPS Bac Pro Garçons	13,18	13,17	13,40	13,14	13,22	13,45	13,66
Différentiel des notes F / G sur OT	-0,67	-0,64	-0,70	-0,54	-0,64	-0,71	-0,86
Différentiel des notes F / G au national	-0,72	-0,73	-0,76	-0,70	-0,69	-0,67	

CAP :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021
Moyenne EPS CAP Filles	12,32	12,52	12,47	12,69	13,04	13,22	12,80
Moyenne EPS CAP Garçons	12,84	12,87	12,95	13,01	13,42	13,63	13,35
Différentiel des notes F/G sur O/T	-0,84	-0,58	-0,78	-0,51	-0,62	-0,64	-0,55
Différentiel des notes F / G au national	-0,76	-0,81	-0,75	-0,77	-0,77	-0,76	

Constats :

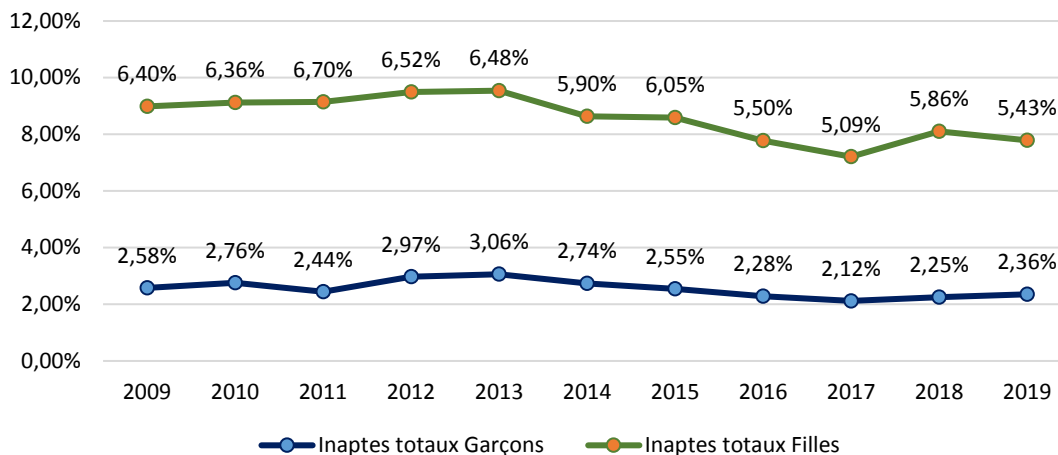
Indépendamment de la période Covid-19, l'écart filles-garçons ne cesse de croître en BAC PRO depuis 2017. Les équipes pédagogiques sont fortement invitées à porter leur attention sur ce sujet pour identifier les causes possibles et les pistes au service de la réussite de tous les élèves (choix d'APSA, formes de pratique...).

Il est à noter que cette problématique ne concerne pas le CAP où l'écart filles-garçons est à un niveau plus satisfaisant, bien en dessous de l'écart constaté au niveau national.

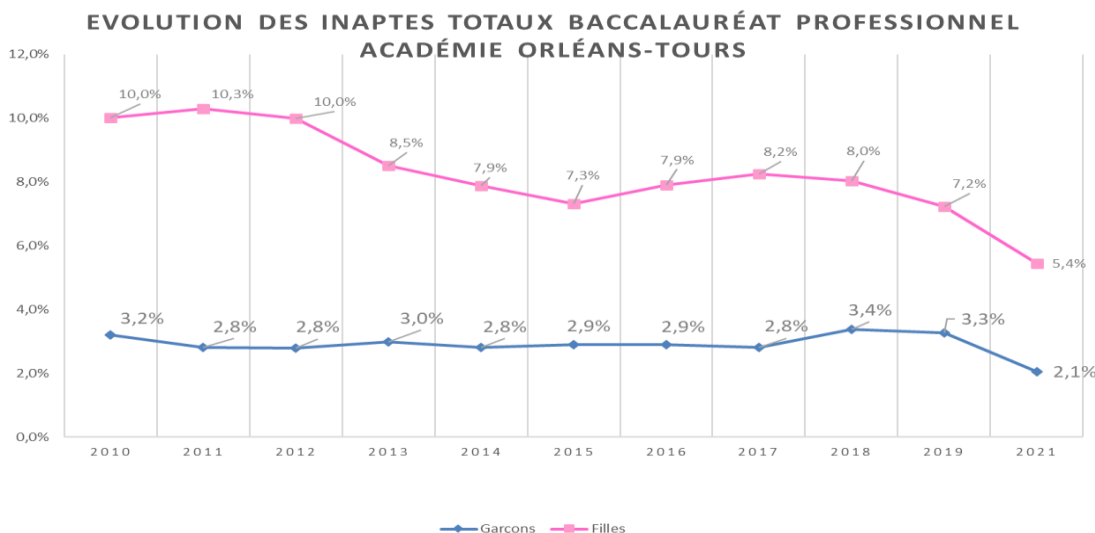
Indicateur N°3 : Évolution des taux d'inaptitude.

Les modalités de remontées des notes pour la session 2021 rendent difficile l'analyse précise des taux d'inaptitude. Les chiffres donnés sont donc à prendre avec prudence. Le taux d'inaptitudes partielles ne peut être analysé cette année, les outils de saisie des notes ne pouvant distinguer les dispenses médicales des dispenses pour CCF non réalisés en raison de la Covid-19.

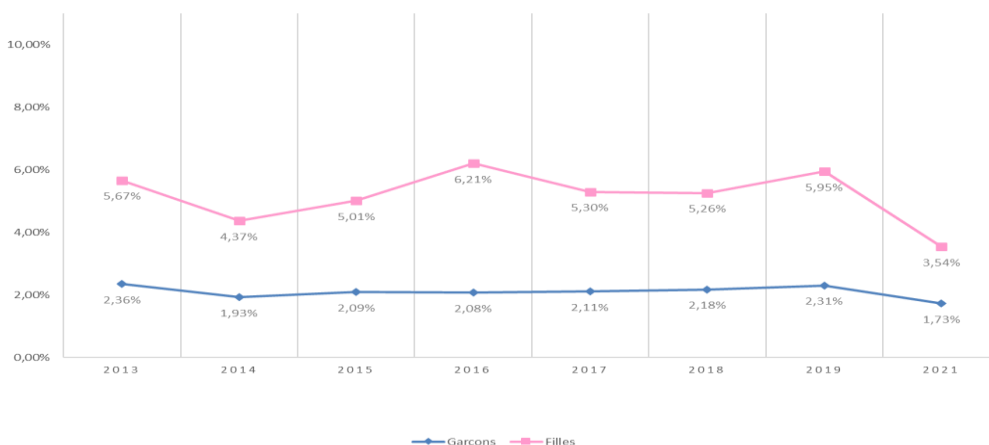
BAC GT : pas de donnée disponible pour la session 2021



BAC PRO :



CAP: Evolution du taux d'inaptitudes totales



Constats :

Une baisse sensible et positive du taux d'inaptitudes totales avec une hypothèse de corrélation avec la crise sanitaire et l'aménagement favorisant la prise en compte du contrôle continu. Il s'agira de rester vigilant sur cette question pour apprécier les tendances. Nous invitons les équipes pédagogiques à poursuivre les réflexions sur l'offre de formation, de certification et l'élaboration des protocoles adaptés.

c) Les résultats des épreuves ponctuelles obligatoires en EPS:

Les données sont indisponibles au moment de la formalisation de cet état des lieux.

d) Les résultats de la MC AG2S

*Mention complémentaire « Animation-gestion de projets dans le secteur sportif »

2019-2020	2020-2021
22 candidats	25 candidats
19 admis	17 admis, 4 éliminés, 4 refusés

On note une légère baisse de la réussite qui s'explique de deux façons :

- Le contexte sanitaire n'a pas permis à tous les candidats de s'engager de la meilleure façon entraînant soit des démissions soit des baisses de motivation. Les différentes mesures ont par ailleurs perturbé le fonctionnement des établissements accueillant les jeunes en PFMP.
- Cette mention débouchant sur l'équivalence des UC1 et 2 du BPJEPS APT il y a une réelle nécessité d'avoir des candidats ayant validés des compétences affirmées.

II. LES ENSEIGNANTS

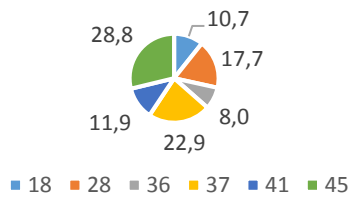
1. LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DES ENSEIGNANTS D'E.P.S.

1521 enseignants :

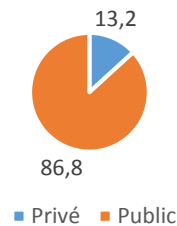
- 1320 enseignants dans le public
- 201 enseignants dans le privé

L'académie compte environ une centaine de professeurs contractuels en EPS et une trentaine de professeurs stagiaires.

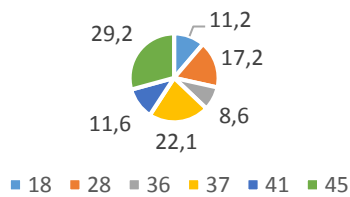
Répartition des enseignants d'EPS par département



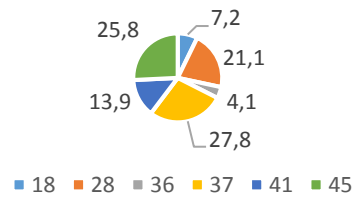
% d'enseignants d'EPS entre public et privé



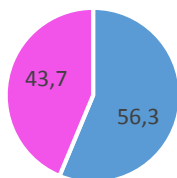
Répartition des enseignants du public par département



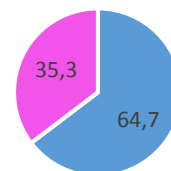
Répartition des enseignants du privé par département



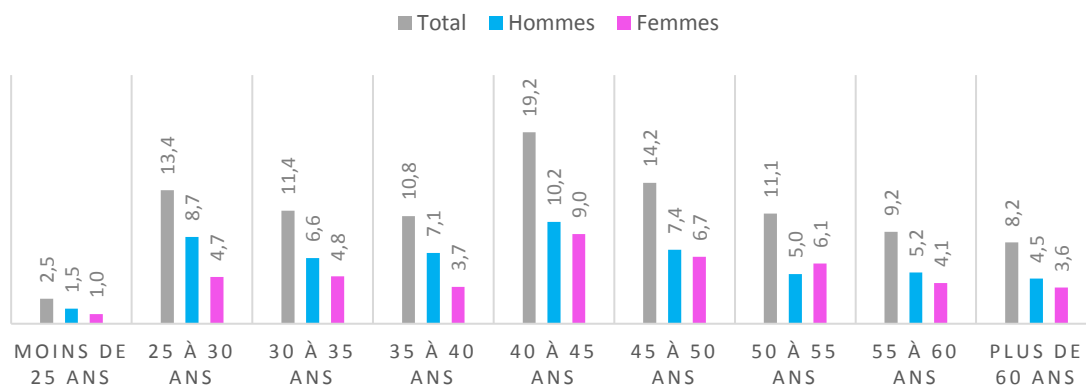
% Hommes-Femmes Enseignants EPS du public



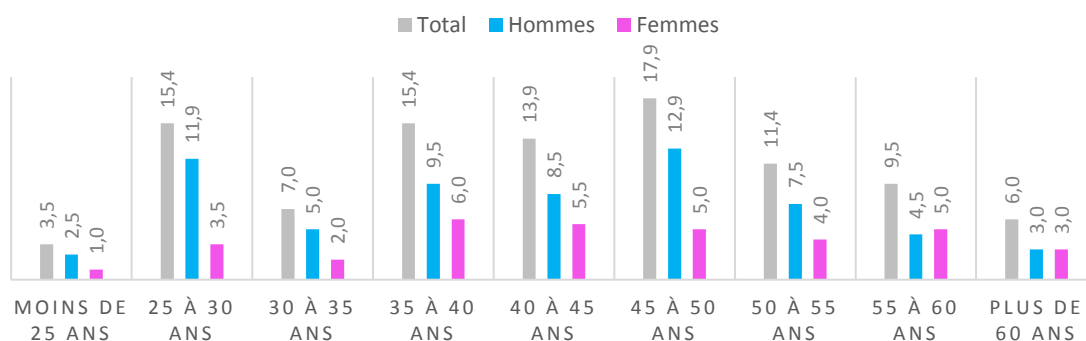
% Hommes-Femmes Enseignants EPS du privé



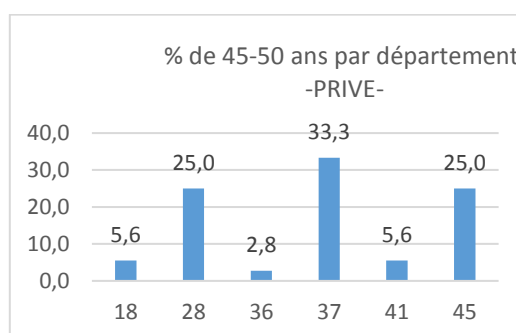
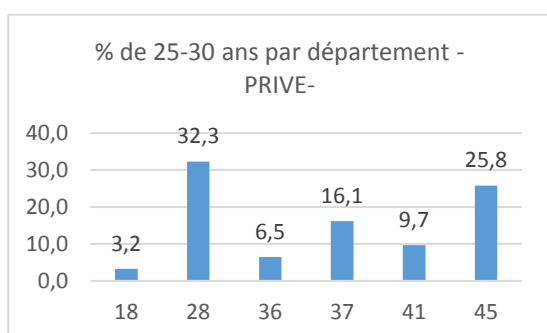
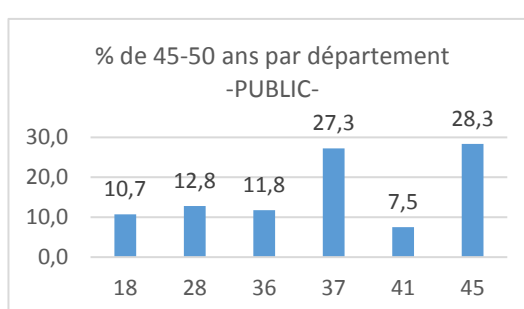
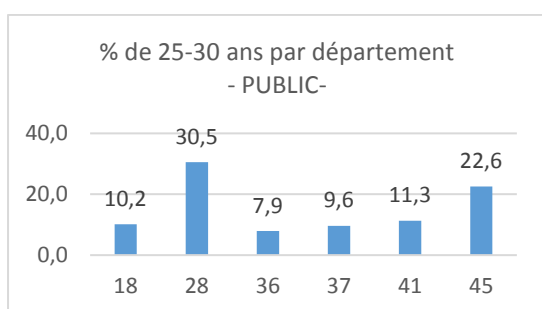
RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE -PUBLIC-

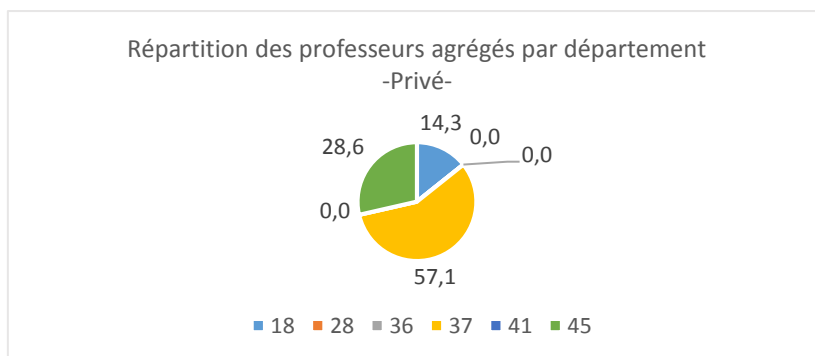
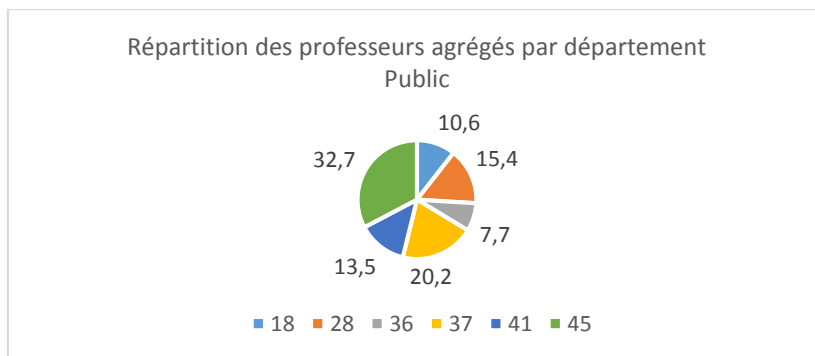
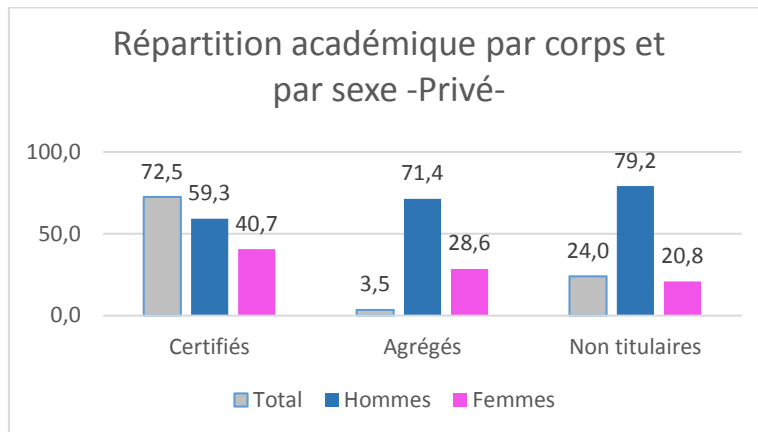
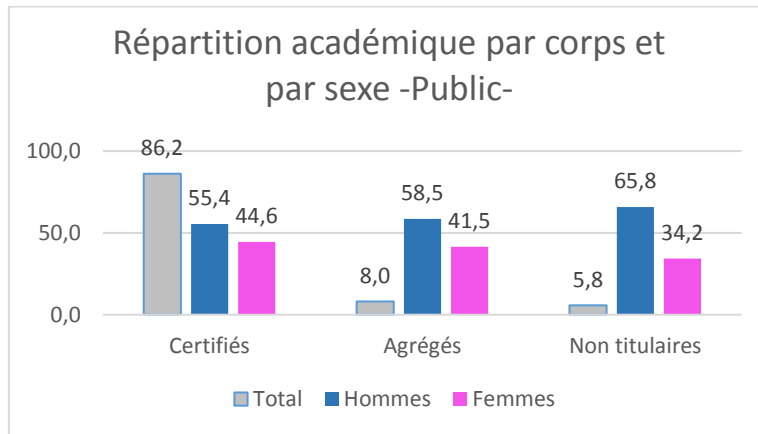


RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE -PRIVE-



Les disparités d'âge sur le territoire académique :





2. PLAN D'INSPECTION DE L'ANNEE 2020-2021

	secteur public	secteur privé
Rendez-vous de carrière	145	16
Visites d'accompagnement individuelles	4	1
Visites d'accompagnement collectives	100	37
Visites d'accompagnement non titulaires	26	9
Stagiaires	12	2
TOTAL	187	68

Visites d'accompagnement effectuées par des chargés de mission : 33

Les priorités pour l'inspection pédagogique pour l'année 2021-2022 :

1. Inspection des professeurs éligibles au rendez-vous de carrière.
2. Poursuivre l'accompagnement des équipes pédagogiques
3. Poursuivre le suivi des enseignants contractuels
4. Accompagnement individuel des professeurs titulaires

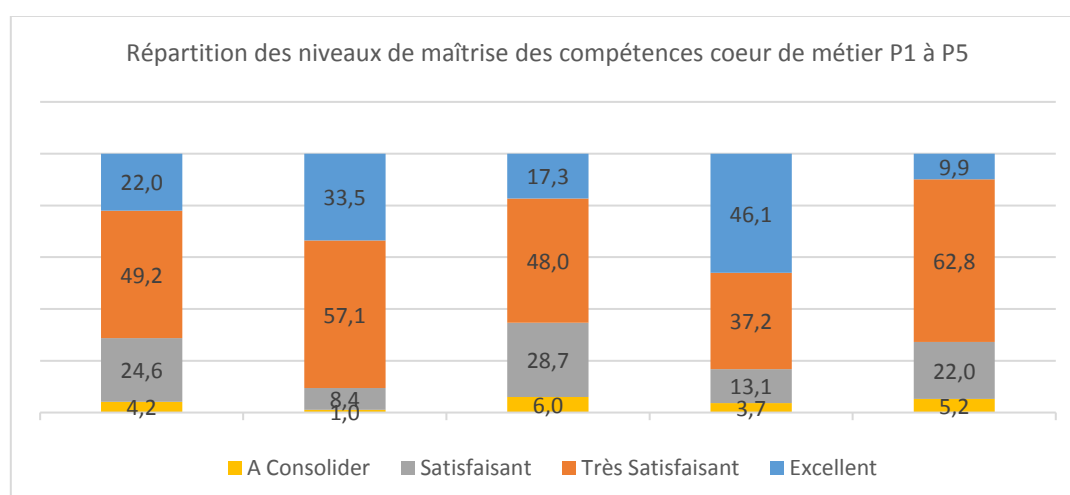
Les réunions des équipes EPS ont fortement augmenté cette année, cela participe à l'objectif annoncé d'un suivi et d'un accompagnement global de l'organisation de l'EPS et de son efficacité recherchée dans sa dimension collective, partagée. Les différents outils de dialogue pour aider à l'analyse des projets et le pilotage de l'EPS tant local qu'académique sont mobilisés de façon satisfaisante. Ils sont en permanence questionnés pour améliorer leur pertinence et leur fonctionnalité. Cela doit participer au développement d'une culture commune garante d'une cohérence disciplinaire sur les territoires, tout en respectant les particularités locales des contextes d'enseignement.

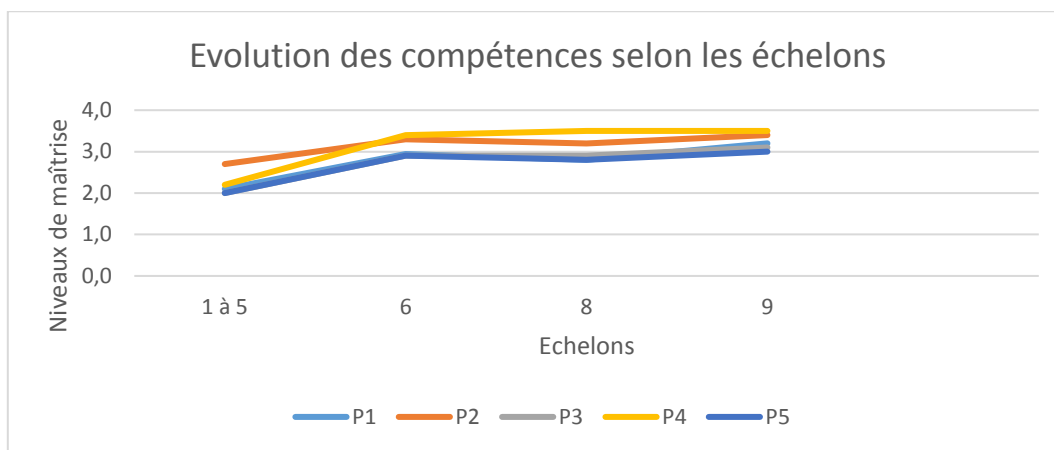
Hormis les rendez-vous de carrière, ce sont les inspecteurs qui planifient les visites d'accompagnement mais ces dernières peuvent être l'objet d'une demande explicite formulée à l'inspection pédagogique.

3. ANALYSE DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS D'EPS

Un recueil de données concernant les pratiques pédagogiques et les compétences professionnelles permet d'établir une synthèse qualitative de l'enseignement en EPS. S'il faut prendre les chiffres avec distance, leur analyse permet néanmoins d'alimenter les réflexions pour le pilotage de la discipline et en particulier sur les besoins de formation.

Le bilan présenté s'appuie sur 191 visites individuelles réalisées pendant l'année 2020-2021 (rendez-vous de carrière, accompagnement de professeurs titulaires ou contractuels) :

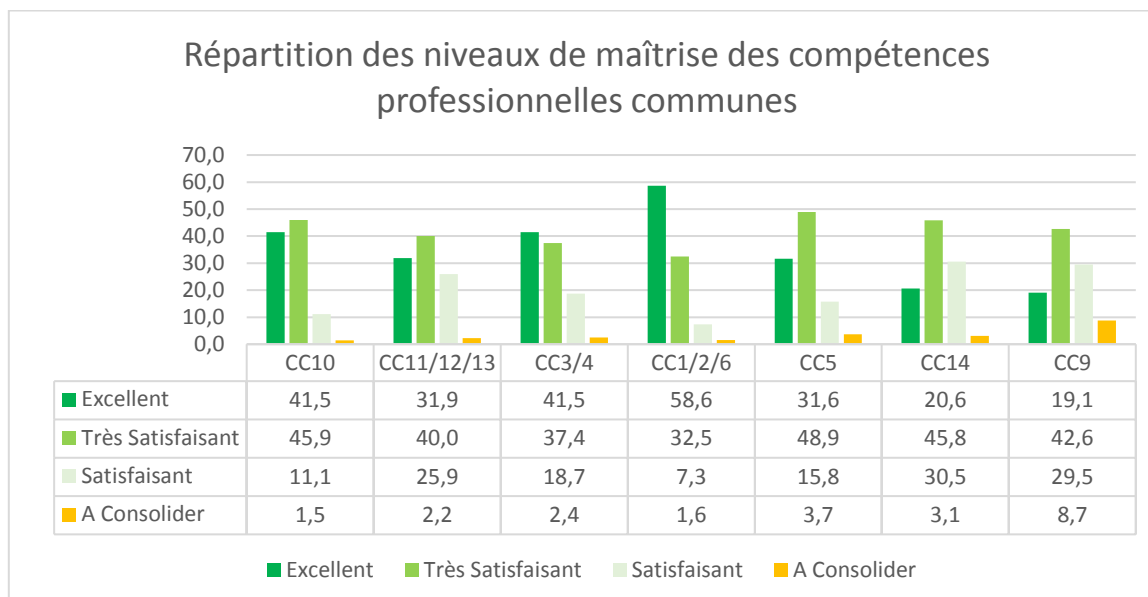




Les constats :

- Les compétences P1, P3, P5 sont les trois compétences les plus difficiles à maîtriser sur l'ensemble des échelons. L'approfondissement des connaissances didactiques, la prise en compte de la diversité des élèves avec la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique et la mobilisation des différentes procédures d'évaluation, sont des compétences qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le domaine du développement professionnel.
- Les compétences P2 et P4 sont globalement bien maîtrisées. La compétence P4 qui intègre notamment la capacité à mobiliser les interactions au service des différentes dimensions des apprentissages (motrice, méthodologique, sociale) peut poser des difficultés en début de carrière mais cette compétence se développe rapidement de façon positive. La focale sur cette compétence dans le cadre de la formation et en particulier l'accompagnement des jeunes professeurs par les tuteurs en établissement reste un réel vecteur de progression.
- L'inflexion constatée les années précédentes au niveau du 8^{ème} échelon est confirmée. Une hypothèse est que ce moment dans la carrière professionnelle est particulièrement colorée par une phase de recherche par l'enseignant des pratiques les plus efficaces pouvant induire une efficacité moindre de façon temporaire.

Compétences cœur de métier	Degré de très bonne maîtrise	Pistes de développement les plus souvent évoquées lors des bilans
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	71,2%	- La mise en œuvre explicite dans les leçons des objectifs éducatifs prioritaires du projet de classe, des domaines du socle, des compétences visées - Une mobilisation explicite des procédures d'apprentissage - Un approfondissement dans la lecture de l'activité et la motricité des élèves au service des apprentissages moteurs
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	90,6%	-Renforcer la maîtrise de la langue par les élèves en l'intégrant comme un objet d'enseignement en EPS -Exploiter les temps non moteurs pour avoir une focale sur l'expression orale des élèves
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	65,3%	-Articuler plus explicitement les documents préparatoires formalisés (projet EPS, projet de classe, de séquence, de leçon) -Mobiliser les paramètres d'une différenciation pédagogique à partir de la lecture de l'activité des élèves (inter-leçons et in situ) pour répondre aux besoins de chacun. Des variables et indicateurs de réussite sont souvent affichés mais non exploités. -Impliquer les élèves dans la définition du projet d'apprentissage (mise en projet)
P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	83,3%	-Exploiter les modalités de groupement pour répondre explicitement à des objectifs éducatifs -Penser et organiser les dispositifs d'enseignement pour optimiser les apprentissages (temps de pratique, coopération, gestion des tâches partagées...) -Développer la pédagogie coopérative au service des différents apprentissages
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	72,7%	-Développer une évaluation formative plus systématique avec l'implication des élèves, en exploitant de façon effective les indicateurs et critères de réussite -Être en mesure d'objectiver les acquisitions au regard des objectifs des leçons -Développer les outils de suivi des acquisitions au service de l'apprentissage (mobilisés pour et par les élèves)



L'ensemble des compétences professionnelles communes font l'objet d'une très bonne maîtrise. Elles confirment l'engagement de bonne qualité des enseignants au sein de la communauté éducative, dans un cadre d'exercice responsable et éthique. La capacité à travailler en équipe par les enseignants d'EPS est globalement reconnue et appréciée.

L'engagement dans un développement professionnel (CC14) peut être davantage investi. Les enseignants s'engagent dans les actions de formation académique planifiées, ils déclarent le plus souvent le fait de s'enrichir des échanges entre pairs et des ressources disciplinaires (sites, lectures) mais on constate peu d'initiatives de demande de formations locales liées à des besoins eux-mêmes pas toujours identifiés. Quelques enseignants peu nombreux attestent du suivi de formations en inscription libre (parcours magistère, MOOC,...).

Ainsi on constate une hétérogénéité de profils au regard des aspects quantitatifs et qualitatifs des formations suivies : du ponctuel à la formation plurielle et annuelle, de la formation exclusivement centrée sur une dimension du métier à des formations très variées (disciplinaire et transversale), du suivi uniquement de formations à public désigné à l'engagement également dans des formations à candidatures individuelles. Certains enseignants s'engagent dans des expérimentations type Cardie ou encore dans la préparation de concours ou d'une certification participant au processus de développement professionnel.

La crise sanitaire a mis en exergue un accroissement dans le développement de l'usage des outils numériques dans le cadre de la continuité pédagogique. La majorité des enseignants ont une maîtrise satisfaisante des outils, suffisante pour permettre une mise en œuvre fonctionnelle. Beaucoup d'enseignants produisent des ressources numériques le plus souvent pour un usage interne à la classe ou à l'établissement, des enseignants produisent également des ressources qu'ils partagent avec une volonté de mutualiser les ressources.

4. POINT SUR LA SITUATION DES PROFESSEURS NON TITULAIRES

Une centaine de professeurs contractuels (secteurs public et privé) sont répertoriés pour l'EPS. Un suivi et accompagnement de ces enseignants constituent un axe de travail pour l'inspection pédagogique dans une logique de montée en compétences et en particulier dans une perspective d'engagement dans le concours de recrutement.

35 visites d'accompagnement ont été réalisées pendant l'année 2020-2021 concernant ces professeurs. Elles confirment le sérieux et la motivation globale des professeurs dans l'exercice des missions qui leur sont confiées.

5. LES PROFESSEURS STAGIAIRES

34 professeurs stagiaires en EPS dans l'académie à la rentrée 2020 :

- 28 à mi-temps dont 1 en renouvellement
- 3 du Capeps interne (dont un temps complet)
- 3 du CAER

Constats :

La promotion 20-21 est très satisfaisante et tous les stagiaires sont titularisés. Le nombre de renouvellements est en baisse d'année en année.

Le travail en équipe et la liaison INSPE / IA-IPR et chargés de mission, très réguliers au cours de l'année, sont excellents. La bonne communication permet de prendre en charge rapidement les difficultés des stagiaires et d'envisager un suivi individualisé immédiatement. Le suivi assuré par les tuteurs terrain est également un point très positif.

Encore un travail de formation à prolonger sur les CP3 et CP5, mais ces compétences sont également un peu plus fragiles lors des PPCR en début de carrière.

Le travail partagé avec l'INSPE :

-Dans le cadre du travail partagé avec l'INSPE, nous faisons vivre et perdurer un groupe pluri-catégoriel (Tuteurs INSPE, Formateurs INSPE et composante STAPS universitaire, IPR EPS et 1 chargé de mission en responsabilité du dossier stagiaire). 3 réunions ont été réalisées en distanciel (sept/janvier et juin).

-La formation des tuteurs des stagiaires mi-temps se fait en co-intervention Inspé / IPR-chargé de mission – sur 3 temps dans l'année (septembre – novembre et janvier). Ces temps de formation prévus en présentiel ont été réalisés en visio.

Ces formations proposent des contenus différenciés (néo-tuteurs et tuteurs plus expérimentés).

Elles sont conçues en s'articulant et en complétant la formation prévue dans le plan de formation académique, sur le développement d'une pratique réflexive, dans le cadre du développement professionnel des professeurs d'EPS.

Le poste de formateur académique (FA) est maintenu pour la rentrée 2021.

III. LA POLITIQUE DE FORMATION DISCIPLINAIRE

1. LES GROUPES DE PRODUCTION ACADEMIQUES :

- Le GRAFEPS (Groupe de réflexion académique pour la formation en EPS) :

Le GRAFEPS réunit 5 groupes de réflexion sur 5 thématiques actuelles de l'EPS, pour un effectif de 70 enseignants d'EPS.

Si la majorité des membres du groupe est constituée de professeurs EPS du second degré, ce groupe est pluri-catégoriel puisqu'il intègre des conseillers pédagogiques départementaux EPS du second degré, des formateurs EPS de l'Inspé et du Staps d'Orléans.

Les 5 thématiques : santé (EPS adaptée) / yoga/ CA3 autour de la démarche de création /l'oralité en EPS (plus largement la maîtrise de la langue française en EPS) / AFL2 -AFL3 et AFLP 4 à 5.

Les conditions sanitaires n'ont permis aux groupes de se réunir seulement en fin d'année, en distanciel pour lancer les pistes de réflexion.

La commande est repoussée à 21-22 : produire des ressources pédagogiques (outils opérationnels) pour les professeurs EPS

- Le GRUNEPS (Groupe Ressource sur les Usages du Numérique en EPS) :

Dans la continuité de l'année précédente, la période de crise sanitaire n'a pas été propice à l'organisation de regroupements. Pour autant, le groupe ressource pour les usages du numérique en EPS (Gruneps) a poursuivi la mobilisation de ces compétences. Dans l'orientation définie par l'inspection pédagogique au niveau du plan stratégique de la formation, une réflexion de fond est portée sur l'articulation entre les différents groupes ressources pour une cohérence d'ensemble des actions et répondre avec toujours plus de pertinence recherchée aux besoins des enseignants et équipes EPS.

Des activités portées par les membres du Gruneps :

- Conception et animation d'un parcours de formation « enseigner l'EPS à distance ». Cette formation qui a été reconnue pour sa qualité au niveau national va faire l'objet d'une diffusion élargie.
- production de ressources, des scénarios explicitant l'usage pédagogique d'un outil numérique expérimenté au service des apprentissages. Une fois validée, ces productions sont publiées sur le site EPS.
- veille sur les productions nationales (applications....) et diffusion d'informations notamment via le compte Twitter de l'académie.
- Poursuite du projet TRAAM qui a été retenu sur la thématique de la classe inversée en EPS et inscription dans la nouvelle thématique de l'EPS à distance.

Tout enseignant qui souhaite s'engager dans un processus d'expérimentation, de production et de partage de ressources dans le domaine du numérique en EPS peut se rapprocher de l'inspection pédagogique. Cet engagement participe au développement professionnel pouvant par exemple contribuer au développement de compétences de formateur.

2. LE PLAN DE FORMATION ACADEMIQUE :

FORMATION CONTINUE DISCIPLINAIRE

La pandémie a entravé toute la programmation et les projets de formation 20-21, entraînant :

- de nombreuses annulations (et reports en 21-22) de formations prévues en présentiel
- des transformations de certaines formations en distanciel
- la conception de nouvelles formations en distanciel

Bilan quantitatif des formations :

Bilan des formations EPS année scolaire 2020/2021	Type de candidature	Nb de demandes	Nb de participants
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE ET OPTIONNEL DANSE- FORMATION INTER-ACADEMIQUE AVEC ACAD. VERSAILLES, PARIS ET CRETEIL.	public désigné	3	3
EPS: CONTRACTUELS EN EPS: LES GESTES PROFESSIONNELS	FIH	35	35
EPS: NEO TITULAIRES EVALUER,DIFFERENCIER & REGULER	CI	12	12
EPS: ANALYSE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	CI	39	38
EPS: ANALYSE PRATIQUE PROFESSIONNELLE POUR TUTEUR	CI	29	29
EPS LYCEE: PROGRAMMER LA COURSE D ORIENTATION	CI	35	30
EPS: ADAPTATION POUR DES ELEVES SITUATION HANDICAP	CI	26	26
EPS: DECLINER LES ATTENDUS DE FIN DE LYCEE EN YOGA	CI	77	39
EPS: PROCESSUS CREATION ARTISTIQUE	CI	67	67
EPS:PROCESSUS DE CREATION ARTISTIQUE NIVEAU 2	CI	44	26
EPS/LETTRES: PROJET PLURIDISCIPLINAIRE EPS/LETTRES	CI	53	30
EPS: ENSEIGNER L'EPS DE FACON HYBRIDE formation qui s'est transformée tout en distanciel	CI	24	23
EPS : FORMATION DES RÉFÉRENTS EPI ESCALADE + FOAD	CI	40	38
AE EPS: APPRENTISSAGES COOPERATIFS	CI	55	55
EPS: ENSEIGNER L'EPS DE FACON HYBRIDE formation tout en distanciel	auto-inscription	153	153
FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS: PROJET PEDAGOGIQUE EN EPS	FIE	4	4
FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS: PROTOCOLE D'EVALUATION EN EPS	FIE	3	3
FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS : FORMATION APSA ULTIMATE	FIE	13	13
FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS : COURSE D'ORIENTATION	FIE	4	4
FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS : DANSE EN EPS	FIE	10	10
FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS : ESCALADE	FIE	6	6

FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS : ESCALADE	FIE	15	15
FORMATION ETABLISSEMENT ET BASSIN EPS : ACTIVITE YOGA	FIE	6	6
CONSTRUCTION DES PARCOURS M@GISTERE EPS	FIH	8	8
EPS: FORMATION FOSTAG TEMPS COMPLET	Désigné	1	1
Formations de formateurs			
FORMATION –NEO FORMATEURS – distanciel de 40 heures (formation transversale)	Désigné	5	5
Formation de formateurs le Hip-Hop dans le processus de création artistique	Désigné	20	20

Formation qui a eu lieu.

Formation dont une partie a démarré en distanciel et dont le présentiel est reporté au premier trimestre 2021.

Formation qui est reportée au premier trimestre 2021 (même liste d'inscrits).

FIH : formation à initiative hiérarchique (par le CE)

Désigné : par l'inspection

CI : candidature individuelle

FIE : formation à initiative d'établissement

Bilan qualitatif des formations:

La pandémie a empêché la mise en œuvre complète du programme des formations.

Si toutes les formations ont été conçues de façon hybride, ce qui répond à une commande académique et nationale (Schéma directeur de la formation continue des personnels 2019-2022), elles ont été en partie mises en œuvre en distanciel et sont reportées en 21-22 pour la partie présentielle.

Inscriptions

Nous constatons toujours une forte demande des professeurs pour la formation, dont le nombre dépasse les possibilités (cf tableau ci-dessus).

Le plan pluriannuel permet de répondre aux demandes sur plusieurs années. Les formations à initiative locale ou d'établissement permettent aussi de lever cet obstacle, en ayant l'avantage supplémentaire de répondre de façon encore plus ciblée aux besoins des équipes.

Le Champ d'apprentissage n° 3

Les formations sur le processus de création artistique dans le champ 3 des nouveaux programmes de seconde sont reportées entièrement. Le choix a été fait de garder ces formations en présentiel pour que les enseignants explorent la démarche de création et vivent une expérience du sensible.

La formation danse –littérature qui permet à un binôme professeur EPS –professeur de lettres de vivre la formation ensemble est très demandée. Par la motivation, le plaisir et les contenus que cette formation développe, les équipes lancent dès leur retour dans l'établissement des projets artistiques.

Réforme du lycée

Il est à souligner les retours positifs de la formation yoga, avec une partie distancielle de qualité et un présentiel qui permettra, dès le premier trimestre de la rentrée scolaire 21, de mettre en pratique et d'impulser la pratique des enseignants de façon plus pérenne.

Concernant la réforme du lycée, l'année 20-21 n'a pas permis aux enseignants de LGT ou LP de mettre à l'épreuve leurs référentiels d'examens de façon efficace, ni d'expérimenter de nouvelles pratiques permettant de développer des contenus sur les AFL2 et AFL3 en LGT et AFLP 4 et 5 en, LP.

Les questions, les incertitudes sont encore nombreuses et des formations sont à préparer sur ces attendus de fin de lycée.

La question de la formation sur la préparation au grand oral se pose aussi quand un pourcentage non négligeable de professeurs de lycée ont été convoqués en tant que jury du grand oral.

EPS: Enseigner l'EPS de façon hybride

Cette formation a été conçue pour être pour 90% en distanciel avec 1 journée de présentiel prévue en début de formation, journée qui s'est transformée en visio. 23 enseignants l'ont suivie.

Les protocoles sanitaires redevenant plus exigeants en janvier et les besoins de formation sur l'enseignement à distance redevenant plus prioritaires, la formation est passée en auto-inscription sur le parcours magistère, ce qui a déclenché 153 inscriptions.

Ce chiffre nous laisse à penser que nous pourrions davantage envisager de compléter les formations en présentiel par des temps de travail à distance.

Développement professionnel – analyse de sa pratique

Les formations qui permettent aux enseignants de développer une pratique réflexive de leur pratique ne désemplissent pas. Se préparer à être tuteur ou développer ses compétences dans cette mission, mieux se connaître pour mieux analyser, questionner ses pratiques restent un champ de compétences qui nous semble indispensable à l'expertise professionnelle attendue chez un professeur d'EPS.

Formations à initiative d'établissement

Les demandes de formations à initiative d'établissement ont été plus nombreuses. La communication sur ces dispositifs est meilleure et les enseignants et chefs d'établissement sont mieux informés.

La réflexion doit continuer à avancer vers la possibilité de concevoir des formations disciplinaires ou transversales à la hauteur d'un bassin, ce qui permettrait de réunir des enseignants d'école, de collège et de lycée, dans l'optique des liaisons école-collège et collège-lycée, voire lycée-enseignement supérieur.

Les partenariats

L'AE EPS reste un partenaire fidèle qui a su s'adapter au contexte sanitaire par sa formation de qualité, transformée tout en distanciel, sur les apprentissages coopératifs.

Le comité handisport et le Centre chorégraphique d'Orléans resteront partenaires pour 21-22 sur les formations reportées (handicap et danse et littérature)

L'année 21-22 se verra un nouveau partenaire, la fédération française de football, pour une expérimentation dans le champ d'apprentissage 4, avec la CARDIE. Il sera question, pour un groupe pédagogique « football scolaire » pluri-catégoriel qui réunit des enseignants/formateurs du premier degré à l'enseignement supérieur, des membres de l'UNSS et de l'USEP et des membres de la ligue du centre de football, de concevoir et d'expérimenter plusieurs séquences de football en EPS et différentes démarches d'enseignement en lien avec les différents contextes d'intervention.

Mise en œuvre de l'UF2S (Unité Facultative Secteur Sportif)

1 séminaire national (1 matinée), un séminaire académique (1 matinée), une réunion collective (1 journée), 3 réunions de 2h en visio

Mise en œuvre de l'ES EPPCS (enseignement de spécialité Education Physique Pratiques et culture sportives)

3 visio de 2h + 2 déplacements en établissement

Si les ouvertures d'enseignement de spécialité se confirment, des formations seront nécessaires, comme elles le sont aujourd'hui pour l'enseignement optionnel EPS, au moins dans l'optique d'un enrichissement et d'un partage d'expériences.

Les préparations et les résultats des concours internes

Le CAPEPS interne

1) Bilan quantitatif

EPS: PRÉPARATION AU CAPEPS INTERNE	Candidature individuelle	29 inscrits	20 participants (chiffre dafop)
------------------------------------	--------------------------	-------------	---------------------------------

Certains professeurs inscrits sont des enseignants du privé qui n'ont pas reçu de réponse positive de leur organisme de formation pour participer à cette formation.

1.1) La préparation

- 11 visios thématiques de 2h essentiellement basées sur la méthodologie des épreuves du concours
- 6 candidats présents avec assiduité aux différents cours (en live ou en replay)
- 13 devoirs rendus et corrigés
- 8 simulations orales effectuées (1 pour chaque candidat assidu + 1 supplémentaire pour chaque admissible)

1.2) Les résultats au sein de la formation

2021	CAPEPS	CAER
Inscrits	16	1
Investis réguliers	6	0
Admissibles	2	0
Ratio Inscrits/Admissibles	12,5%	0%
Moyenne des notes à l'écrit	15	
Admis	2	0
Ratio Admissibles/Admis	100%	0%
Moyenne des notes à l'oral	14,4	

2) Bilan qualitatif

2.1) Synthèse des points de vue des candidats et de la formatrice

Les points positifs :

- La formation à distance qui permet d'être plus régulier et motivé -
- la forme de travail tous les 15 jours a permis une réelle continuité de formation sur l'année avec des phases d'alternance entre travail personnel en intersession et visios. La charge de travail est répartie et constante.
- L'utilisation de magistère, un repère fixe et stable pour tous. Très fonctionnel dans ses possibilités.

- La possibilité offerte de visionner en replay les visios, permet à ceux qui ne sont pas disponibles de suivre quand même la formation.
- Le suivi et l'accompagnement hebdomadaire grâce à la disponibilité et la réactivité de la formatrice
- L'apport méthodologique très clair qui permet d'appréhender l'écrit dans de bonnes conditions
- Des simulations d'oral très enrichissantes pour celui qui, passe à l'oral comme pour ceux qui écoutent/ une méthodologie très claire et facile à s'approprier.
- L'usage de l'outil vidéo pour continuer à se préparer en autonomie jusqu'aux oraux.
- Une formation et un échange avec les collègues qui permet de progresser
- Un très bon relationnel, une bonne collaboration et une grande efficacité avec l'ingénieur de formation DAFOP

Les points à développer :

- développer les interactions entre les participants avec des visios plus vivantes
- rendre des devoirs corrigés aux stagiaires
- Augmenter les apports de contenus sur les APSA

-Permettre à des nouveaux arrivants dans l'académie, ou à des néo-contractuels de s'inscrire à la formation en début d'année

2.2) Bilan et perspectives

Au regard des perspectives avancées sur l'état des lieux de juin 2020, on observe une avancée :

- La conception d'un parcours magistère qui, au-delà d'intégrer l'outil institutionnel, vise à rendre les candidats plus acteurs de leur formation
- La fréquence d'interventions en quinzaine qui a ainsi permis d'augmenter et de rendre régulière la charge de travail.

et des obstacles persistants :

- Le manque d'apports sur les APSA. Il s'agit ici d'articuler cette formation avec celle des contractuels et de proposer une augmentation de son volume pour donner des contenus sur la didactique et l'enseignement des APSA du programme du concours.

La formation est de qualité et représente un engagement très fort de la part de la formatrice, au service de la réussite et du développement professionnel des candidats. L'accompagnement à distance, au-delà des 30 heures rémunérées pour les cours, peut être questionné et donné lieu à une revalorisation.

L'agrégation interne EPS

Agrégation interne EPS	<p>Nombre inscrits à la formation : 15 Volume de formation : 100h de cours sous forme de TD. coût de l'inscription à la formation pour l'enseignant (inscription universitaire : 243 euros + 91 euros) Format des cours : présentiel + retransmission visio de septembre à octobre 2020 distanciel à partir de novembre 2020 4 journées de formation sur les congés (en novembre 2020 et en février 2021)</p>
-------------------------------	---

Résultats2021 dans l'académie	Admissibles	Admis
	6	2

Ce nouveau format co-piloté rectorat-université, mis en oeuvre par l'INSPE à l'université d'Orléans, prend ses marques et construit ses repères entre formateurs de l'université (Inspé et Staps) et formateurs du rectorat (professeurs d'EPS, formateurs académiques, inspecteurs).

Les conditions sanitaires n'ont pas permis autant de présentiels et de travaux de groupe, utiles et nécessaires pour maintenir la motivation et la force des préparateurs dans la préparation des écrits et des oraux de ce concours de haut niveau.

Les formateurs, compétents et disponibles, ont fourni un travail conséquent. Ils ont accompagné les professeurs tout au long de l'année et ce dès les congés d'été.

Perspectives :

1. Continuer la préparation de l'agrégation interne en co-pilotage avec l'université
2. Maintenir les stages sur 2 jours, très appréciés des enseignants
3. Rendre accessibles des cours méthodologiques ou des apports de connaissances
4. proposer aux enseignants inscrits de s'inscrire à la formation académique sur l'analyse de pratique professionnelle
5. Permettre aux formateurs et aux enseignants qui ont échoué aux écrits d'assister aux épreuves d'admission de l'agrégation interne
6. Faire un suivi de la formation tout au long de l'année avec une réunion fin janvier 2022 pour envisager la préparation des épreuves orales d'admission + une réunion de formateurs en juin 2022 pour N+1

Perspectives 2021-2022 :

Le plan de formation est reconduit majoritairement puisque 50% des formations sont reportées. Il reste en cohérence avec le projet académique 2018-2022.

L'enseignement à distance avec le confinement, puis sous forme hybride, a fait apparaître des besoins de formation chez les PEPS, qui vont rester des thèmes prioritaires pour la formation 21-22, avec la commande académique EPS que chaque formation soit adossée à un parcours magistère.

D'un point de vue disciplinaire :

-La poursuite de l'accompagnement des équipes EPS de lycée et lycée professionnel dans l'appropriation des nouveaux programmes (attendus de fin de lycée) et progressivité sur les 3 années de lycée dans les 5 champs d'apprentissage en lien, avec les 5 compétences générales du lycée.

Une réflexion plus axée sur les AFL2 et 3 de LGT et AFL4 et 5 de LP

-L'approfondissement didactique du champ 3 autour du processus de création artistique en danse (avec le hip-hop), en arts du cirque, et du champ 5 avec le yoga.

-Continuer d'accompagner les équipes sur l'enseignement à distance ou hybride avec leurs élèves.

-Si les ouvertures d'enseignement de spécialité EP PCS se confirment, des formations seront nécessaires, comme elles le sont aujourd'hui pour l'enseignement optionnel EPS

-Même réflexion à porter pour les MC et l'UF2S

D'un point de vue disciplinaire et transversal :

- Le développement des compétences professionnelles du professeur par l'Analyse de pratique professionnelle

- L'EPS adaptée – L'EPS aux élèves à besoins particuliers – L'enseignement de l'EPS aux élèves orientés en SEGPA et en ULIS

La formation des enseignants des établissements privés

Suite aux PPCR, des besoins apparaissent chez les enseignants d'EPS du privé, comme l'accompagnement dans la conception du projet d'EPS au regard du socle de compétences ou dans les conceptions des différentes évaluations d'EPS en collège ou en lycée. Le dossier formation tentera de se pencher sur les besoins de formation pour les enseignants du privé. En se rapprochant de l'organisme de formation FORMIRIS et des formateurs EPS.

IV. LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

1. CONSTAT REALISE A PARTIR DU PLAN D'INSPECTION ANNUEL

Les rendez-vous de carrière, les visites d'accompagnement et les réunions d'équipe (voir partie II) permettent de cerner toute l'étendue des pratiques pédagogiques mobilisées par les enseignants et de repérer celles qui apportent satisfaction dans leurs contextes d'enseignement certes singuliers mais pouvant être partagées, diffusées en tant que « bonnes pratiques » enrichissant les réflexions professionnelles et s'inscrivant dans le développement des compétences.

- Les temps d'apprentissage :

La période de la Covid-19 a fortement impacté le volume global de pratique physique. Néanmoins, les observations réalisées confirment lors des leçons un temps consacré aux apprentissages moteurs globalement très satisfaisant (temps d'apprentissage effectif par rapport au temps réel disponible). Le temps de référence étant un volume d'activité motrice se rapprochant voire dépassant les deux tiers du temps de la leçon.

- Les procédures d'apprentissage :

La démarche progressive des apprentissages (situations de travail des habiletés, parfois évolutives, suivies d'une situation globale de réinvestissement) reste la plus observée lors des leçons. Les arguments toujours évoqués concernent la recherche de cohérence dans les contenus (logique de pédagogie par objectif), la facilité de mise en œuvre sur la base d'une routine de fonctionnement connue des élèves, un gain de temps au regard des acquisitions prioritairement visées définies par l'enseignant. Les limites observées concernent l'implication des élèves pouvant se retrouver en situation d'être plus applicateur qu'acteur de son activité d'apprentissage, des habiletés travaillées en début de leçon qui sont peu voire pas réinvesties dans les situations globales questionnant le sens ou encore le temps de leur acquisition.

La démarche dite « spiralaire », est de plus en plus observée, dans une volonté de renforcer le lien entre des besoins identifiés en situation globale par l'enseignant et par les élèves eux-mêmes pour proposer des contenus ciblés pour réaliser un « pas en avant » source de progrès face aux problèmes rencontrés. Les limites observées concernent la nécessité d'un bagage didactique approfondie pour identifier les conduites motrices et répondre avec pertinence aux différents besoins, une focale réflexive insuffisante sur les différentes temporalités organisant l'apprentissage.

La pédagogie coopérative est assez souvent observée lors des leçons.

Il est intéressant de souligner que les procédures et théories d'apprentissage ont fait l'objet d'une certaine intériorisation (formation initiale et continue) mais qu'elles ont du mal parfois à être explicitées pour argumenter les choix dans la conception des leçons.

- La différenciation pédagogique :

Les projets de classe et de leçon affichent le plus souvent la prise en compte de la diversité des élèves (repérage des différents profils d'élèves, anticipation de variables didactiques, constitution de groupes de niveaux...). L'opérationnalisation de la différenciation pédagogique est plus hétérogène allant de l'absence de différenciation à l'exploitation de la régulation in situ au regard des besoins identifiés. De façon intermédiaire, il est observé une prise en compte anticipée des différents niveaux des élèves pour organiser les attendus différenciés de la leçon.

- Les procédures d'évaluation :

L'évaluation formative comme outil au service des apprentissages reste une thématique professionnelle à investir dans les réflexions pédagogiques. Les outils type grilles de compétence existent et sont bien construits. Leur mobilisation par les élèves est observée assez souvent, en particulier pour situer leurs

prestations, leur degré de maîtrise des compétences. Leur exploitation dans le cadre d'une mise en réflexivité et une mise en projet d'apprentissage est moins observée.

Concernant le suivi des acquis, le constat de l'an dernier est identique avec des pratiques hétérogènes : des bilans de situations et de leçons allant de la prise en compte d'une seule dimension des apprentissages (motricité) à la prise en compte de toutes les dimensions, du ressenti général à l'objectivation précise par la quantification et la qualification des acquisitions au regard de l'objectif de la leçon et des compétences visées sur lesquelles s'appuie la leçon suivante.

- Les usages du numérique :

La crise sanitaire avec les périodes de confinement a nécessité une certaine montée en compétence dans l'usage des outils numériques. Rare sont les enseignants qui expriment des difficultés importantes pour l'usage des outils. A minima, la maîtrise d'outils simples et maintenant très répandus est observée dans les leçons. La captation vidéo pour apporter des feedbacks, la mobilisation de diaporamas interactifs et des applications de recueils de données sont les outils les plus courants. Le principe de la classe inversée se développe.

- L'implication « transversale » en établissement :

Les enseignants d'EPS sont toujours pour une grande majorité très investis dans les missions transversales et les différents dispositifs éducatifs. Les rôles très souvent assumés sont professeur principal, membre du conseil d'administration, organisateur de projets éducatifs, sportifs et pluridisciplinaires. Certains dispositifs sont toujours peu investis comme le dispositif devoirs faits ou encore le CESC. Par leur investissement disciplinaire, dans le cadre du sport scolaire, dans la vie de l'établissement, dans des dispositifs transversaux, dans des missions académiques...il existe une grande variété de profils d'engagement professionnel.

2. LES PROJETS PEDAGOGIQUES D'EPS

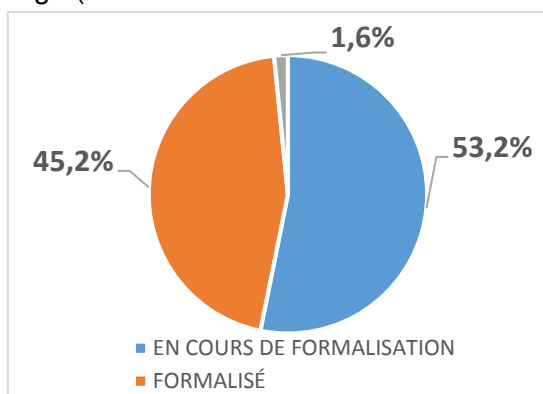
Les visites en établissement ainsi que la synthèse des remontées des dossiers de rentrée permettent d'établir une image de l'EPS dans l'académie sur la base d'un échantillon assez significatif.

Le projet pédagogique qui est une obligation spécifique pour l'EPS (à présenter pour information au conseil d'administration) doit être un véritable outil de communication pour tous les acteurs et fonctionnel pour un pilotage pertinent de la discipline en établissement.

Nous caractérisons plusieurs niveaux d'élaboration : de l'absence de projet (ou projet obsolète non actualisé), projet partiel, généraliste plus ou moins partagé au sein de l'équipe, à la conception d'un projet complet (analyse du contexte, objectifs articulés, offre de formation explicitée, outils d'évaluation, projets annexés...), consensuel et dynamique support de réflexion et d'analyse permanente des choix opérés en équipe.

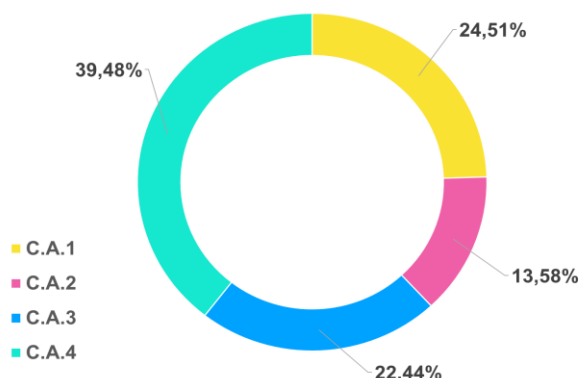
Peu d'équipes procèdent à l'évaluation du projet pédagogique à partir d'indicateurs au regard des axes ou encore des actions définies.

A titre indicatif nous avons en collège (sur la base de 126 dossiers remontés) :



a) L'offre de formation proposée au collège :

Une image de l'offre de formation :

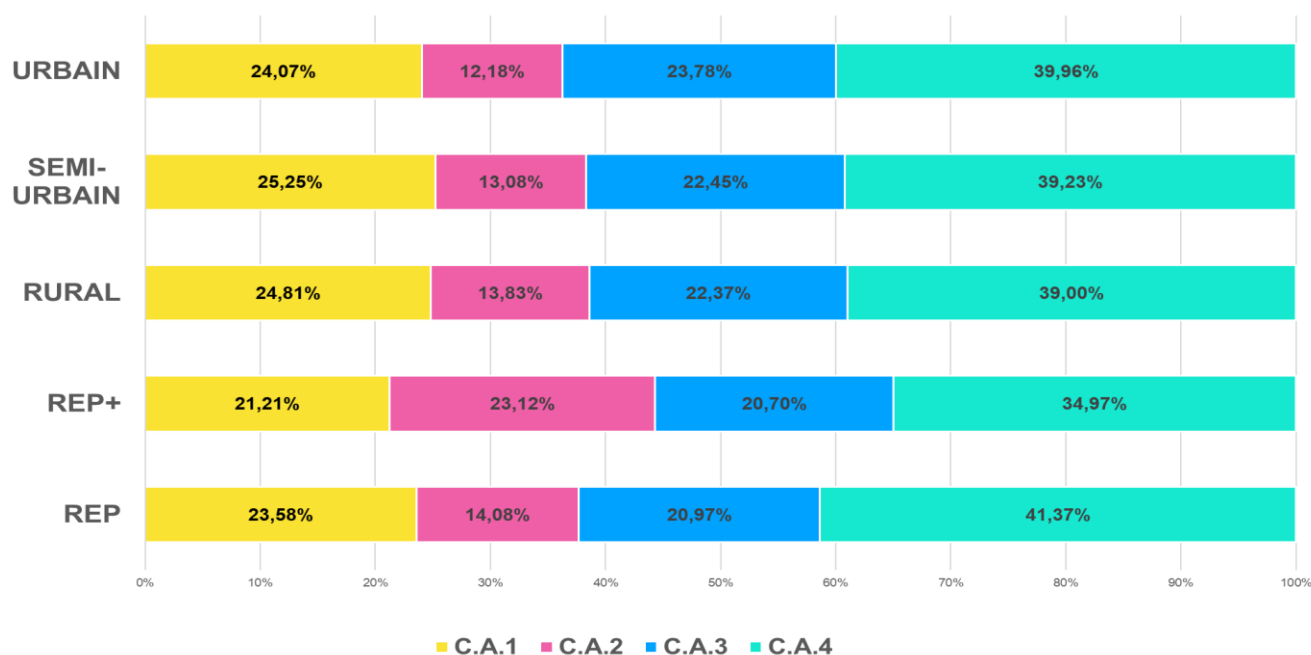


En comparaison avec les données de l'année précédente, on constate une stabilité dans le volume d'enseignement par champ d'apprentissage. Cette image est indépendante du contexte sanitaire qui a modifié les programmations, ainsi la réalité de l'année 2020-2021 est a fortiori en décalage avec le prévisionnel établi dans les projets EPS.

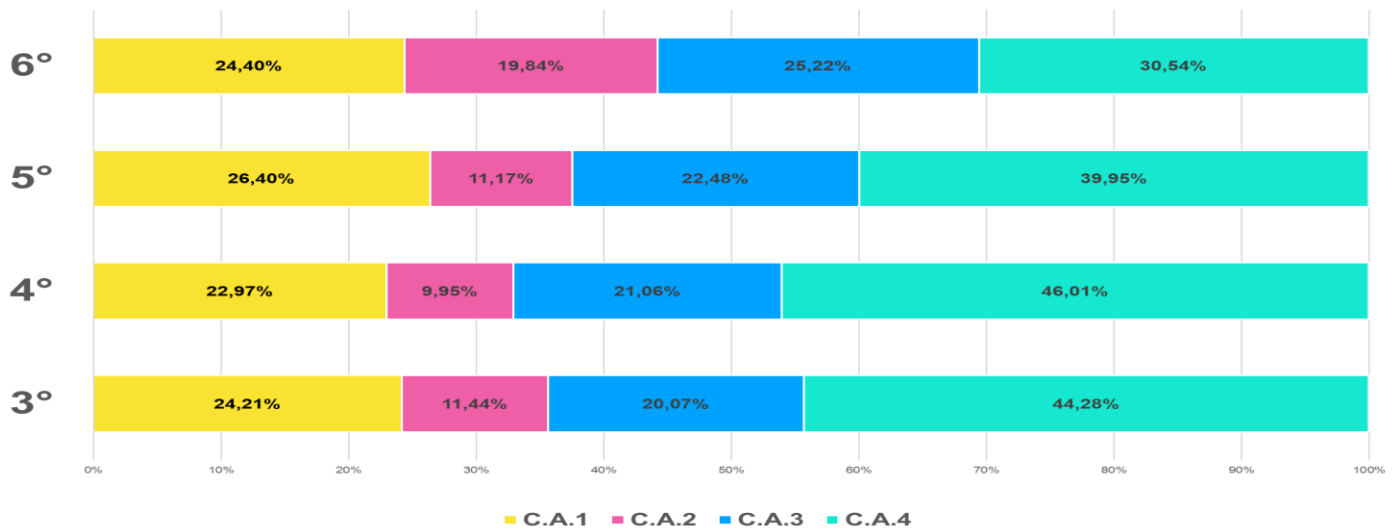
La réflexion des équipes sur une entrée dans la programmation par champ d'apprentissage ou les attendus de fin de cycle (AFC) plutôt que par famille d'activités souligne la volonté de tendre vers plus d'équilibre. La réflexion doit se poursuivre, articulée avec la disponibilité des installations.

Il n'y a pas d'effet département. Tous les départements ont des résultats à l'image de l'académie

Ce sont les collèges situés en REP+ qui proposent une programmation la plus équilibrée (23,12% pour le CA2, 34,97% pour le CA4) :



Le CA2 est proposé bien plus en 6^{ème} que sur les autres niveaux de classe. A l'inverse plus on avance dans les niveaux plus le CA4 est proposé. Autrement dit, le déséquilibre entre les champs se perçoit à partir du niveau 5^{ème} :

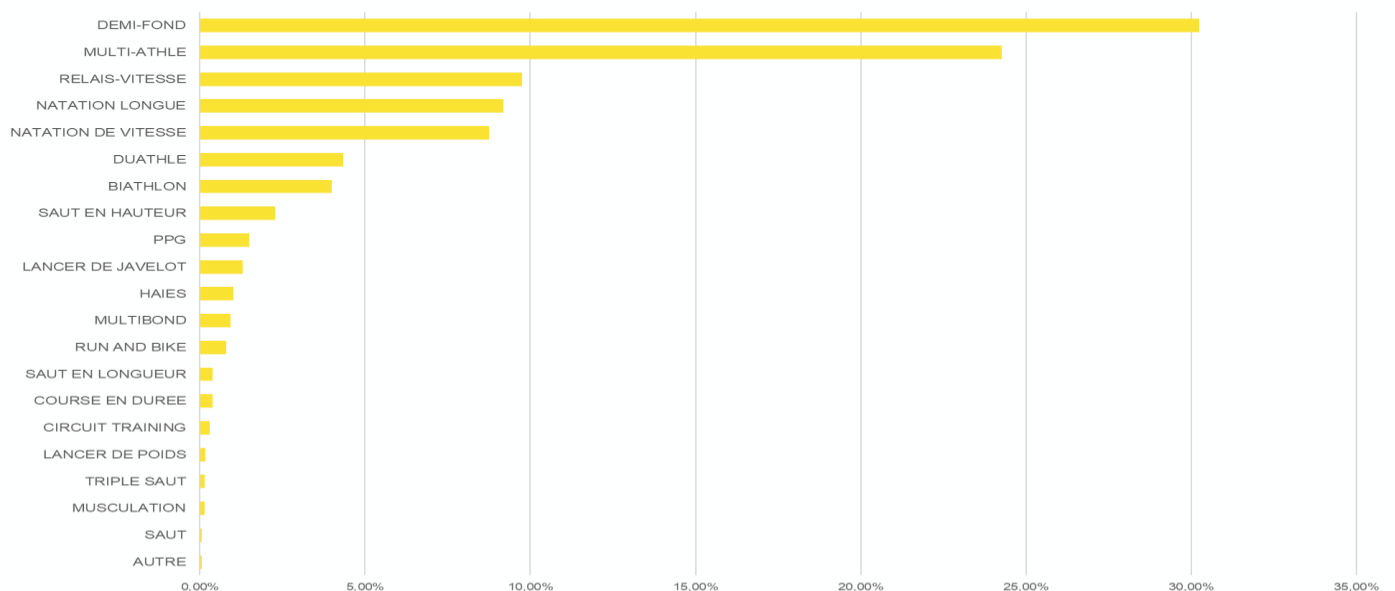


Les chiffres par département seront accessibles sur le site EPS dans une compilation globale des données.

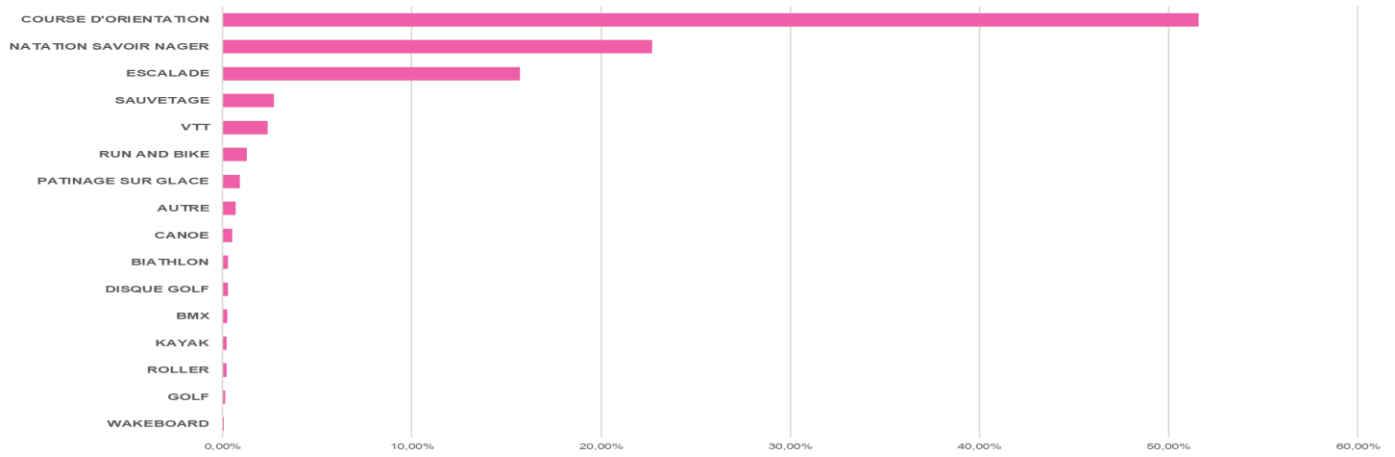
Ventilation des APSA par champs d'apprentissage :

Pour le CA1 : L'image de l'offre d'APSA est identique à l'année précédente. Le demi-fond reste l'activité la plus programmée.

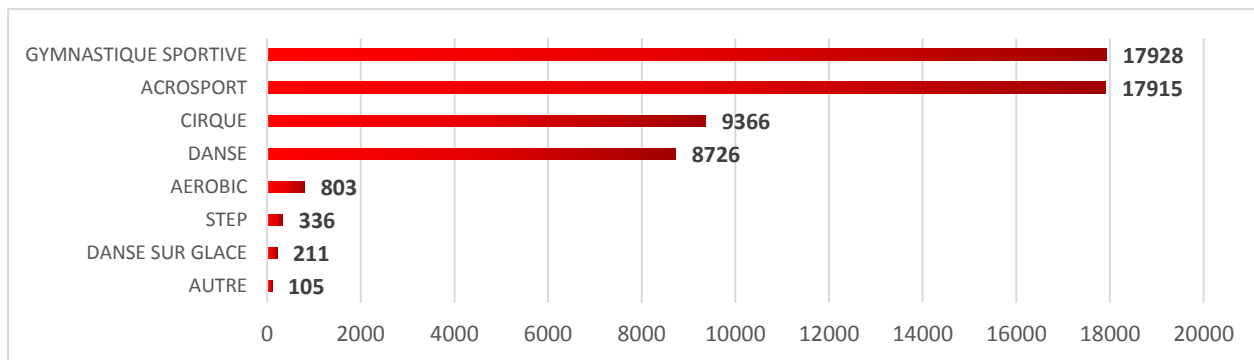
Les activités comme la musculation, la PPG, le circuit training, le run & bike questionnent leur intégration au CA1 au regard de son ADN lié à la réalisation d'une performance optimale mesurée et des attendus de fin de cycle.



Pour le CA2 : La course d'orientation, le sauvetage (et savoir-nager), l'escalade restent les activités les plus programmées.

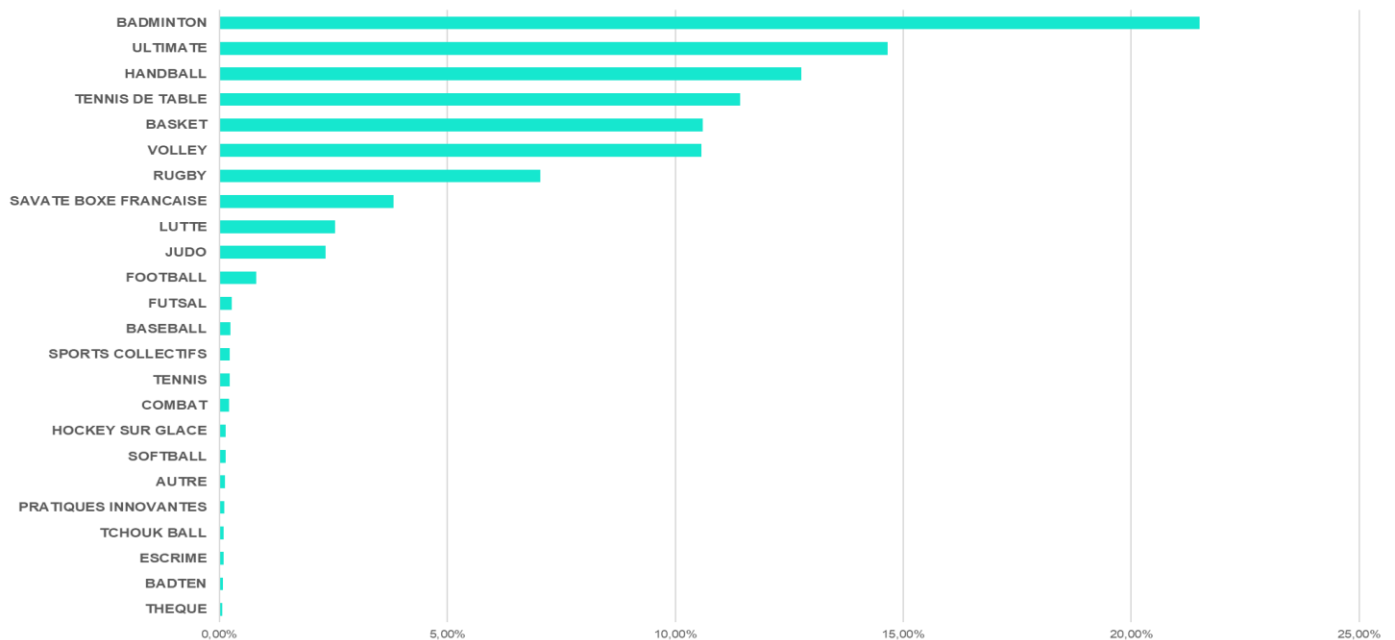


Pour le CA3 : L'offre d'APSA est à l'image de l'année précédente



Nous rappelons ici que le processus de création artistique est obligatoirement programmé en classe de seconde devant questionner le continuum de formation des élèves dès le collège pour cette dimension du champ d'apprentissage.

Pour le CA4 : Le badminton est toujours l'activité la plus représentée. L'ultimate est de plus en plus proposée.



Les inaptitudes :

Sur la base des 126 collèges ayant répondu, les taux d'inaptitude sont toujours faibles (0,51% pour les inaptitudes totales et 0,70% pour les inaptitudes partielles). L'augmentation des taux observés notamment liés aux examens en lycée doit mobiliser la profession sur le développement d'une EPS adaptée tout au long du parcours des élèves, notamment par le dialogue avec les familles pour faire évoluer la « culture de la dispense » qui peut persister parfois de façon localisée.

Les projets sportifs, éducatifs, pluridisciplinaires :

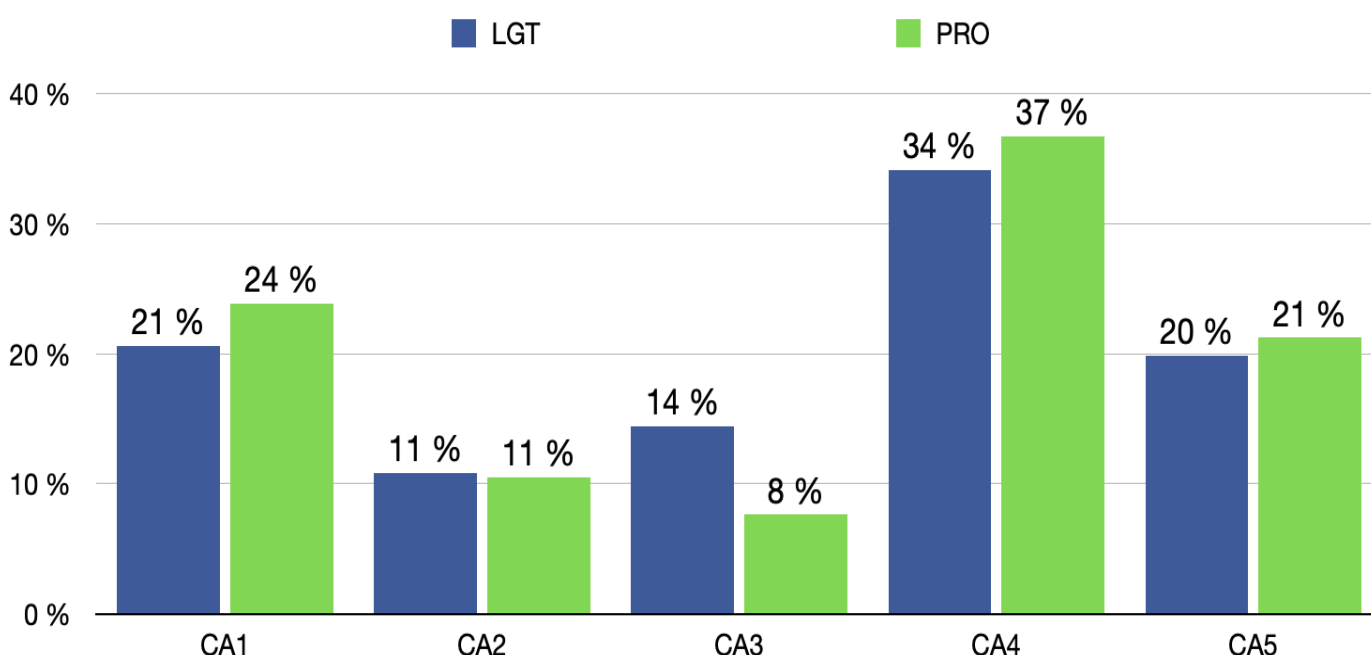
En collège, l'EPS est bien impliquée dans une variété de projets oscillant entre 40 et 60% des collèges selon la nature de l'action (EPI, cross, séjour...).

L'accompagnement personnalisé :

40% des collèges déclarent une implication dans le cadre de l'AP. La très grande majorité des situations concernent l'acquisition du savoir-nager.

b) L'offre de formation proposée dans les lycées :

Répartition des champs d'apprentissage par type d'établissement :

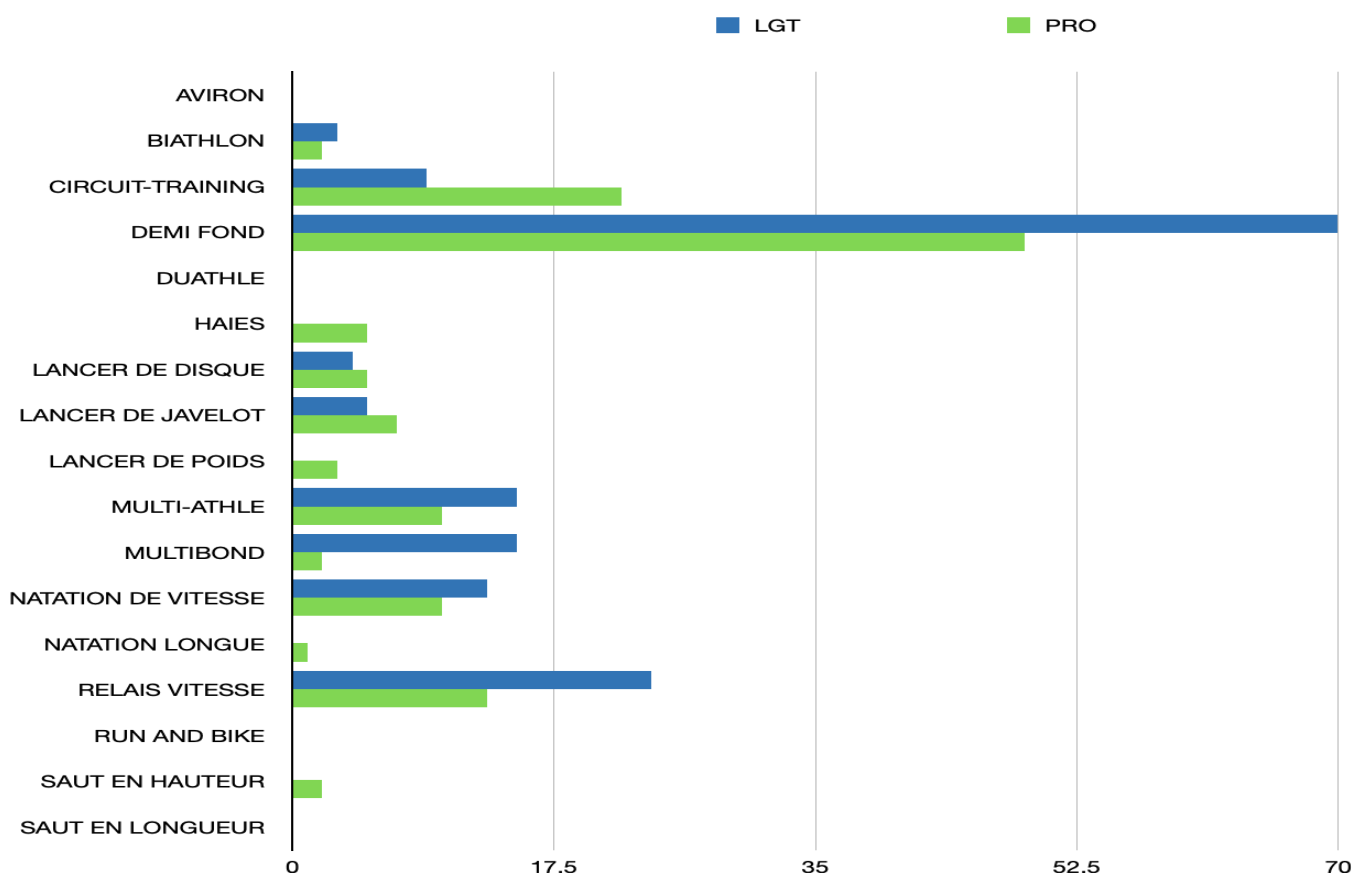


La répartition des champs d'apprentissage est assez identique entre les voies sauf pour le CA3 qui est moins investi en voie professionnelle.

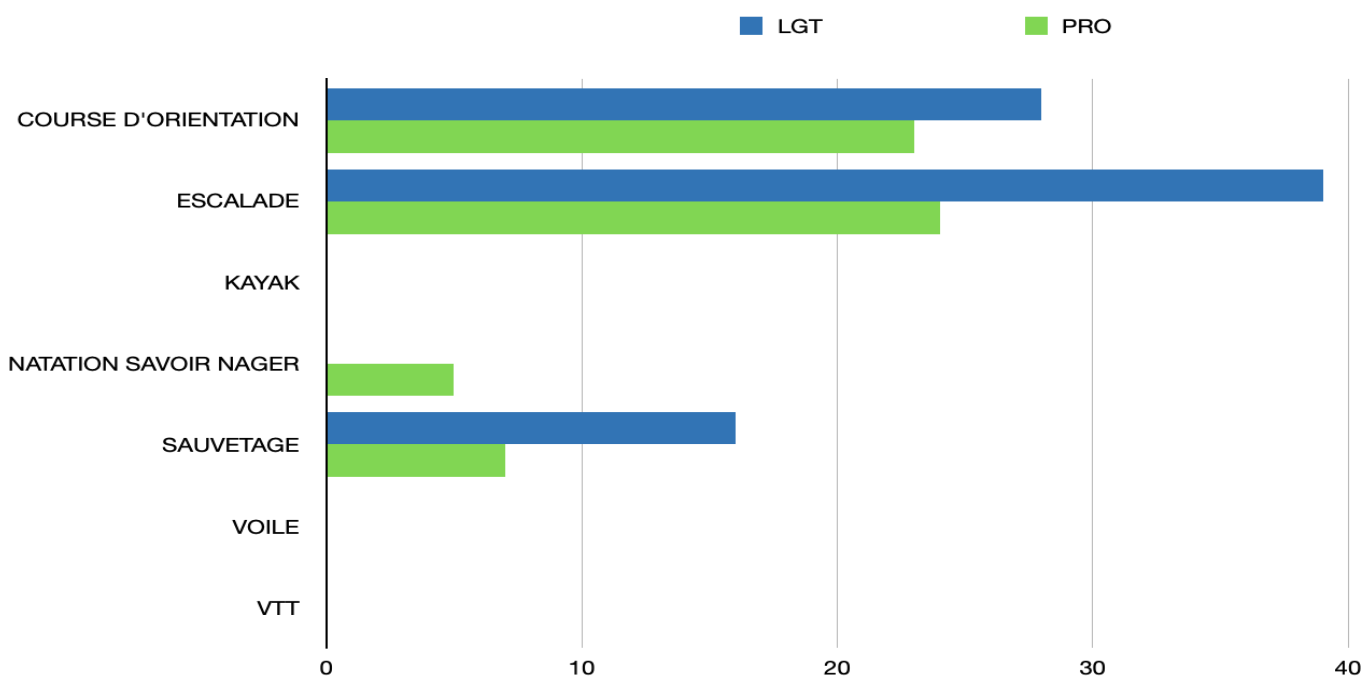
Alors que l'évolution depuis 2010 tend vers une offre de formation toujours plus équilibrée entre les champs d'apprentissage, l'année 2020-2021 est marquée par une nouvelle remontée du CA4 au détriment du CA2 et CA3. Les équipes sont invitées à considérer l'équilibre de l'offre de formation dans les réflexions autour du parcours des élèves.

Offre d'APSA par champ d'apprentissage :

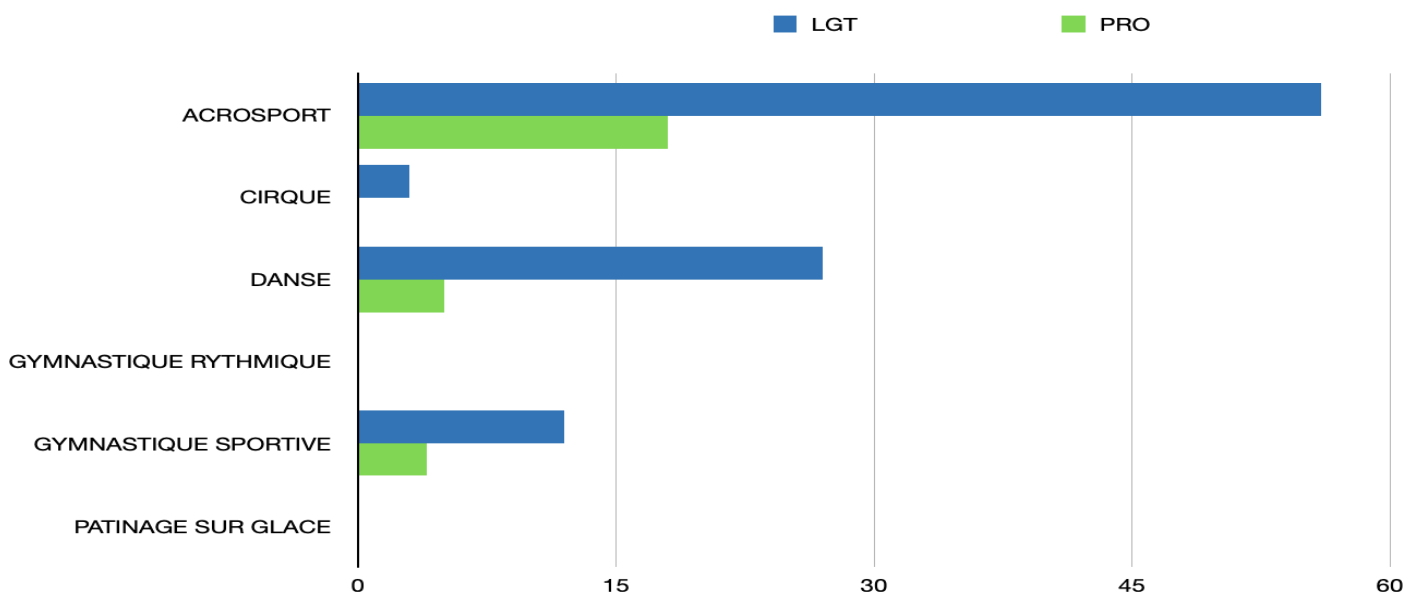
Pour le CA1 : Comme pour le collège, le demi-fond est l'activité la plus programmée. Il y a un fort développement du circuit-training, en particulier en lycée professionnel.



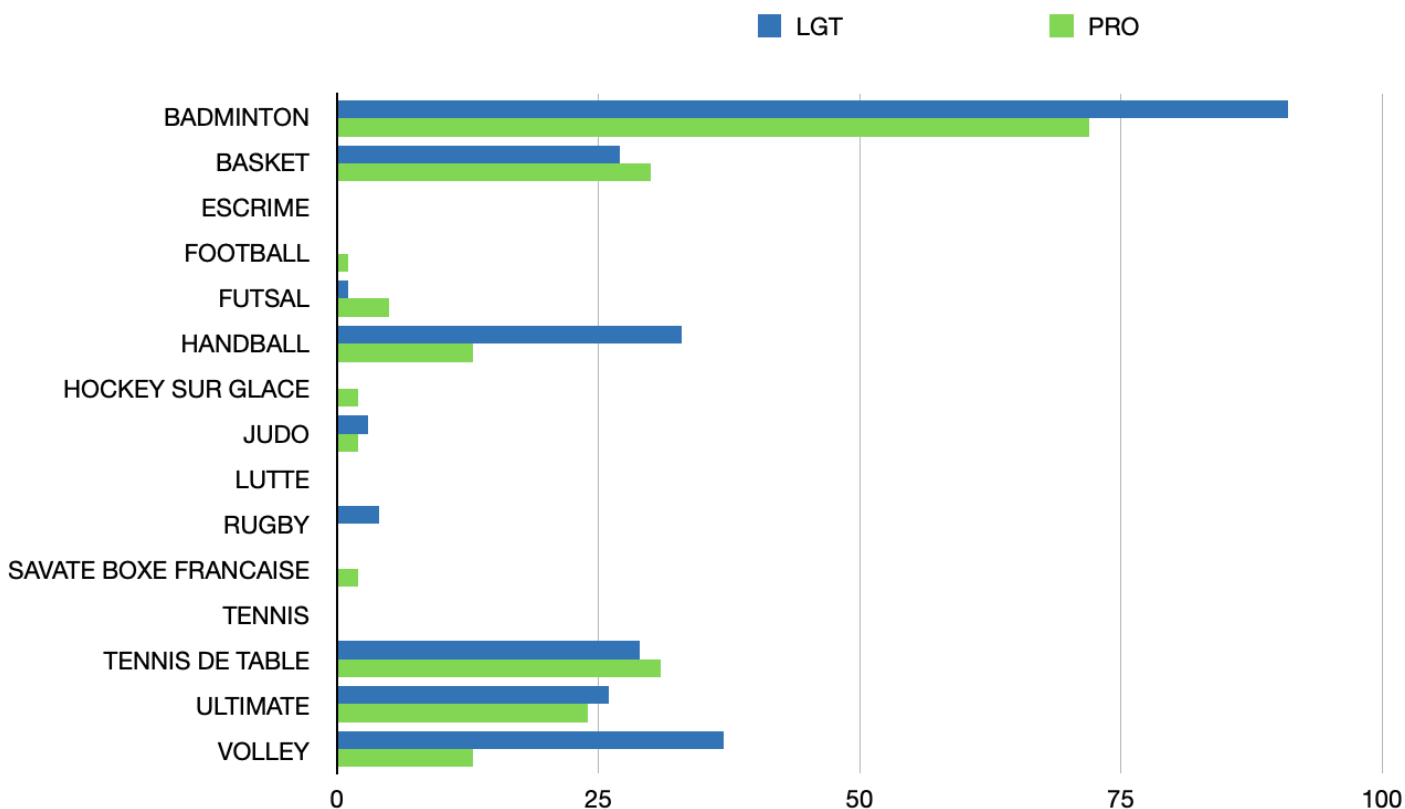
Pour le CA2 :



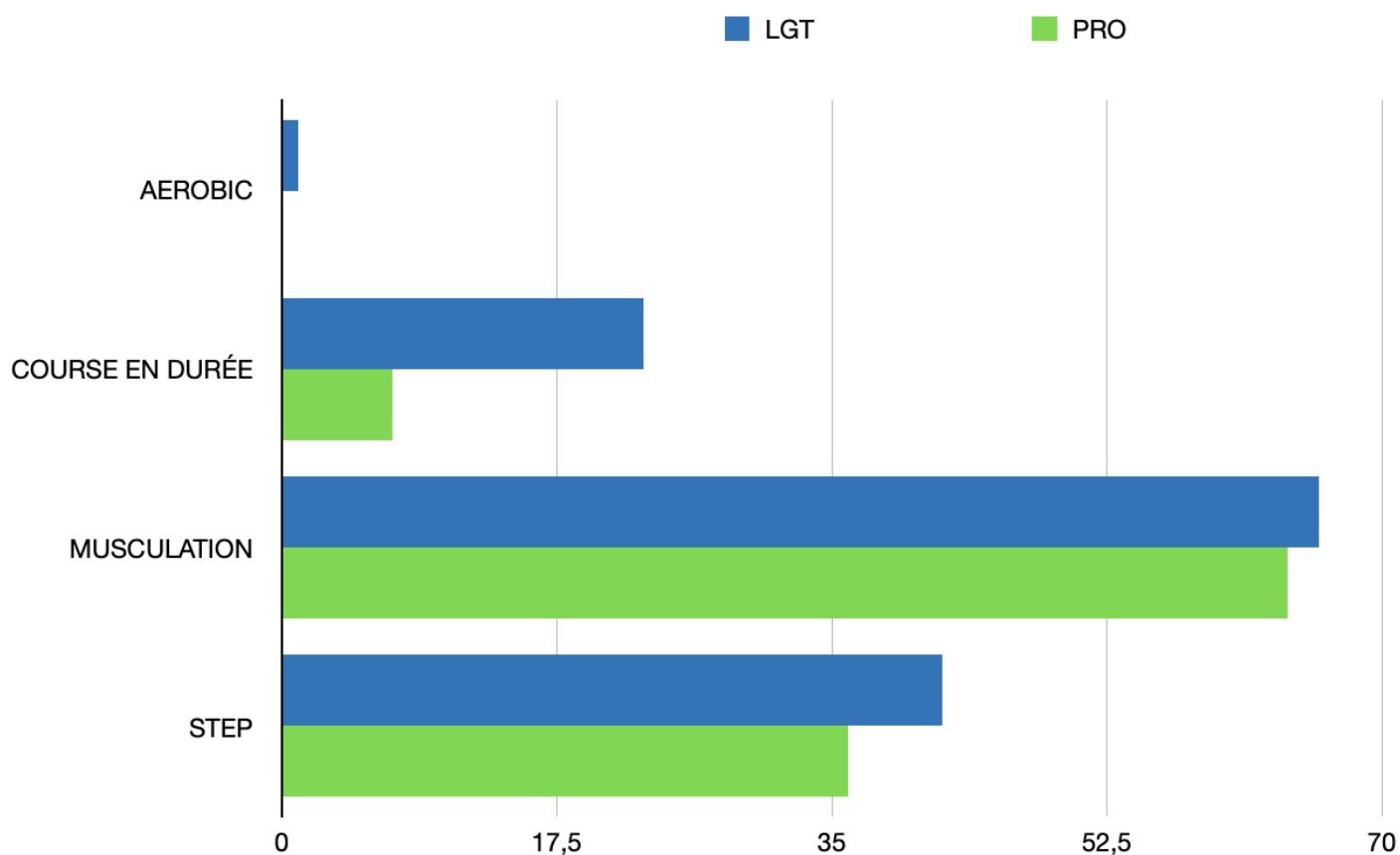
Pour le CA3 : L'acrosport reste l'activité de loin la plus programmée. L'obligation de faire entrer les élèves de seconde générale dans le processus de création artistique amène la danse à se développer. Le domaine artistique est encore très peu présent en voie professionnelle.



Pour le CA4 : Les apsa les plus programmées au collège pour ce champ se retrouvent également dans l'offre de formation au lycée avec une dominante pour le badminton. L'ultimate se développe, le volley-ball et le handball sont toujours programmés de façon importante en voie générale et technologique, le basket-ball et le tennis de table sont bien présents aussi dans toutes les voies des lycées :



Pour le CA5 : Toutes voies confondues, la musculation devient l'apsa la plus programmée avec le step. La course en durée est en évolution négative tout comme la natation en durée qui étaient bien plus planifiées en 2019-2020 :



V. POLE DES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES A L'EPS ET DES STRUCTURES SPORTIVES :

1. LES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES EN EPS

a) L'enseignement optionnel d'EPS

2019-2020 constitue la dernière année de fonctionnement de l'enseignement de complément, proposé par un lycée par département pour les élèves de terminale à raison de 4h/semaine.

b) L'enseignement de spécialité EPPCS

L'enseignement ouvre de façon progressive à la rentrée 2021. Cette ouverture se réalise selon un cadrage national et académique nous permettant d'avoir trois établissements publics et un établissement privé représentant trois départements.

Les établissements sont dans une phase d'accompagnement afin de baliser le parcours de formation des élèves qui vont suivre cet enseignement.

c) La mention complémentaire AG2S

La mention complémentaire est proposée dans deux établissements de l'académie. À partir de la rentrée prochaine, un nouvel établissement sera concerné et deux à la rentrée suivante.

La mention complémentaire AG2S est une formation post bac dispensée en lycée professionnelle. Elle s'appuie sur une alternance entre des enseignements en établissement et des Périodes de Formation en Milieu Professionnel. Les élèves qui obtiennent la MC AG2S ont par équivalence les UC 1 et 2 du BP JEPS APT.

La MC AG2S AAN est ouverte l'année prochaine sur deux établissements.

d) L'unité facultative Secteur Sportif

L'UF2S s'ouvre l'année prochaine dans cinq établissements de l'académie. Il s'agit d'une formation qui s'appuie sur cinq bacs professionnels afin de les colorer d'une valence sportive. Cette formation de deux ans actuellement s'adresse pour la rentrée 2021 à des élèves de première. L'UF2S validée, les élèves obtiennent une équivalence pour les UC 1 et 2 du BP JEPS APT.

Cette année a vu la mise en place d'un accompagnement à l'attention des équipes qui ouvrent l'enseignement à la rentrée 2021. Ces formations se réalisent dans un esprit collaboratif, pluri catégoriel et en partenariat avec la DRAJES et le CREPS notamment.

2. LES DISPOSITIFS SPORTIFS



a) Structures Sportives Scolaires :

Les dispositifs sportifs visent à mettre en œuvre de façon originale la politique de l'établissement afin de permettre aux élèves de réaliser leur projet sportif en parallèle de leur scolarité. Trois dispositifs existent : les sections sportives scolaires qui s'adressent aux élèves qui souhaitent faire plus de sport tout en menant leur scolarité. Les sections d'excellences sportives s'adressent aux élèves qui sont dans l'accès au haut niveau. Les structures haut-niveau regroupent des jeunes qui sont sur liste ministérielle.

Sections Sportives Scolaires : 115 sections (dont 11 dans l'enseignement privé) réparties dans 86 établissements (19 Lycées Généraux et Technologiques, 5 Lycées Professionnels et 62 collèges)

Sections d'Excellences Sportives : 22 sections réparties dans 12 établissements (6 collèges, 6 Lycées Généraux et Technologiques)

Structures accueillant des Sportifs de haut Niveau : 36 structures réparties dans 22 établissements (12 Lycées généraux et technologiques, 2 Lycées Professionnels et 8 Collèges)

La campagne de renouvellement des Sections sportives scolaires sera réalisée sur le premier trimestre. L'accompagnement des établissements continuera pour la mise en œuvre de la nouvelle circulaire encadrant ces dispositifs. Le travail d'information auprès des élèves de Terminale sur la façon de suivre son double projet dans le supérieur a été reconduit de façon à créer une liaison entre le lycée et le supérieur. L'action a été renforcée avec une communication lors du forum de l'orientation organisé par la région.

Plus d'informations :

https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/eps/actions_et_dispositifs_sportifs/dispositifs_sportifs/

b) Génération 2024 :

Nombre d'établissements labellisés

	18	28	36	37	41	45
PRIMAIRE	6 (+4)	6 (+1)	2	11 (+7)	3	7 (+1)
COLLÈGE	1	3 (+1)		9 (+2)	4	20 (+3)
LGT	2	3	2 (+1)	1		7 (+1)
LP						2 (+1)
SUPÉRIEUR				1	1	1

À partir de l'année prochaine 2021-2022 la campagne de labellisation se réalisera via le site « démarche simplifiée ». Les informations sur le dispositif sont téléchargeables sur le site académique EPS. Les écoles et établissements candidatant doivent le compléter et répondre au cahier des charges qui s'appuie sur quatre dimensions en lien avec les objectifs visés.

Les établissements qui ont été labellisés sur les premières campagnes devront entrer dans un processus de renouvellement. Le site « démarche simplifiée » sera l'outil utilisé.

Tous les dossiers sont étudiés par une commission du comité de pilotage académique des actions éducatives et sportives qui a pour but de conseiller, accompagner et valider les demandes.



Plus d'informations :

https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/eps/actions_et_dispositifs_sportifs/generation_2024/

c) Classe Coubertin-Milliat :



Ces classes académiques ont été créées « pour constituer des groupes de jeunes ambassadeurs des JOP de Paris 2024 ». Ils seront formés aux valeurs de l'olympisme et à la connaissance de l'institution olympique. Ces classes interviennent en complément du label 2024.

ACADÉMIE	RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE					
	18	28	36	37	41	45
23	2	2	2	11	2	4

La situation sanitaire n'a pas permis de réaliser des regroupements en présentiel. Un rendez-vous mensuel en visio a été réalisé sur l'année scolaire passée. En 2021-2022 les jeunes de la classe seront au Lycée ce qui sera une plus-value pour l'ensemble des établissements les accueillant. Les regroupements en présentiel débiteront dès que possible.

Plus d'informations :

https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/eps/actions_et_dispositifs_sportifs/classe_coubertin_milliat/

d) L'association sportive (données au 22 juillet 2021)

29 516 licenciés sur l'académie ORLEANS-TOURS (-13 044 / 2019-2020 soit -30,65% / -30,95% au niveau national) soit **16,40 %** (- 6,88% / 2019-2020) **de la population scolaire** académique du second degré.

6195 Jeunes Officiels soit **20,9 %** des licenciés (- 0,9 % / 2019-2020).

Taux de licenciés par genre :

	ORLEANS-TOURS
% de Garçons licenciés	19,11 % (- 8,09 % / 2019-2020)
% de Filles licenciées	13,63 % (-5,63 % / 2019-2020)

342 AS ouvertes (-9 / 2019-2020), 1183 forfaits d'AS (- 16 / 2019-2020)

% licenciés	Académique	% Filles	% Garçons
Collège	19.95 %	17.23 %	22.61 %
LP & LPA	11.68 %	8.79 %	16.76 %
Lycée, LA & LPO	11.00 %	8.28 %	14.00 %
EEA (Etab Enseigt Adapté)	15,44 %	17,17 %	14,82 %

Évolution :

	2008	2018	2019	2020	2021
Nombre de licenciés	35866	44038	43830	42560	29516
Nombre de forfaits d'AS	1231	1240	1221	1199	1209
Nombre d'AS affiliées	382	354	355	351	342
Nombre de licenciés pour 1 forfait d'AS	28,45	35.51	35,89	35,50	24,41
% de licenciés dans l'académie / élèves scolarisés	18,46 %	24.23 %	24,09 %	23,28 %	16,40 %

Détails par département	Nb licenciés (/N-1)	% licenciés par rapport aux élèves scolarisés	Evolution / 2019-2020	
18	3690	18,03%	-1 999	-35,14%
28	4660	14,42%	-2 238	-32,44%
36	2924	20,10%	-1 259	-30,10%
37	6481	16,89%	-2 570	-28,39%
41	3159	15,02%	-1 908	-37,66%
45	8602	16,16%	-3 070	-26,30%

2020-2021 - STATISTIQUES GLOBALES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

TOTAL ELEVES SCOLARISES	TOT ELEVES FILLES	TOT ELEVES GARCONS	NB ETAB AFFILIES	NB FORFAIT AS	NB ANIM AS	TOTAL LICENC FILLES & %	TOT LICENCIÉS GARCONS & %	TOTAL LICENCIÉS & %	LICENCIÉS / ANIMAT. AS	
COLLEGES	106850	52685	54165	237	810	814	9080	12247	21327	26,2
							17,23 %	22,61 %	19,95 %	
LYCEES (LYC - LA - LPO)	55743	29237	26506	56	234	244	2422	3712	6134	25,1
							8,28 %	14,00 %	11,00 %	
LP (LP - LPA)	16676	7036	9740	44	114	117	619	1341	1960	16,8
							8.79 %	16.76 %	11.68 %	
EEA (Etab Enseigt Adapté)	615	163	452	5	8	8	28	67	95	11,9
							17.17 %	14.82 %	15.44 %	

2019-2020 - STATISTIQUES GLOBALES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

TOTAL ELEVES SCOLARISES	TOT ELEVES FILLES	TOT ELEVES GARCONS	NB ETAB AFFILIES	NB FORFAIT AS	NB ANIM AS	TOTAL LICENC FILLES & %	TOT LICENCIES GARCONS & %	TOTAL LICENCIES & %	LICENCIES / ANIMAT. AS	
COLLEGES	107412	52980	54332	240	821.5	824	12513	17124	29637	36.0
							23,6 %	31,5 %	27,6 %	
LYCEES (LYC – LA – LPO)	57663	30210	27453	56	243.5	249	3971	5553	9524	38.2
							13,1 %	20,2 %	16,5 %	
LP (LP – LPA)	16896	6912	9984	44	106	112	831	2254	3085	27.5
							12,0 %	22,2 %	18,3 %	
EEA (Etab Enseigt Adapté)	859	223	636	11	13	14	80	234	314	22.4
							35,9 %	36,8 %	36,6 %	

3. L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DANSE

a) L'enseignement optionnel Danse

3 enseignements dans l'académie qui sont proposés (2 dans le 45 et 1 dans le 28), avec des effectifs qui restent stables.

b) L'enseignement de spécialité Danse

1 enseignement de spécialité danse est proposé dans le département du 28. Les effectifs augmentent et la dynamique est très satisfaisante. 16 élèves ont choisi cet enseignement de spécialité en terminale. 6 renonçants.

Perspectives 2021-2022 :

-L'état des lieux des enseignements artistiques (CASEAD) dans les 3 établissements de l'académie n'a pas eu avoir lieu et est déplacé à 21-22. Son objectif est toujours de veiller à maintenir un partenariat de qualité avec les structures culturelles existantes.

-La proposition d'une formation inter-académique (Versailles et Paris), à destination des 3 professeurs de spécialité et d'enseignement optionnel danse a pu se réaliser au centre national de la danse à Paris sur 2 éléments du programme limitatif danse de spécialité « hip-hop » et la démarche artistique d'Odile Duboc.

4. LES DISPOSITIFS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Les ateliers de pratique artistique danse :

Ce dispositif qui permet la rencontre avec des artistes, chorégraphes, danseurs dans le cadre du

partenariat obligatoire, est présent dans de nombreux établissements et contribue au parcours d'EAC des élèves.

10 ateliers de pratique artistique danse ont été mis en œuvre cette année en partenariat avec des danseurs et chorégraphes, adossés à des structures culturelles pour que les élèves vivent des expériences du « sensible ».

Malgré les mesures sanitaires compliquées, les artistes ont pu faire les ateliers et s'adapter pour mener les ateliers d'aller jusqu'à leur terme, c'est-à-dire jusqu'à la production dansée devant des spectateurs.

Perspectives 2021-2022 pour le chapitre 3. et 4.

-Que l'académie poursuive sa volonté de faire du PEAC l'une des politiques publiques fondamentales développées par l'Etat et réaffirmée dans le BO n°24 du 6 juillet 2017 circulaire n°2017-003 du 10-5-2017

-Continuer les formations inter-académiques sur l'enseignement de spécialité et optionnel danse

-Reconduire la formation transversale EPS / danse et Lettres proposée à tous les enseignants de l'académie depuis 3 années au regard d'une forte demande.

-Réfléchir, au-delà des formations proposées, à des moyens de lancer les équipes dans l'aventure de la programmation de la danse en EPS, une fois par cycle (6^{ème}, C4 et seconde).

- Amener les enseignants à s'inscrire à la certification complémentaire danse.